

ALGÉRIE-GRÈCE
Le vice-ministre grec des AE en visite aujourd'hui en Algérie

P. 7

ALGÉRIE-USA
Renouvellement aujourd'hui de l'Accord sur la coopération en matière de sciences et de technologie

P. 7

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE
Le Conseil de concertation des PME réprovoque la vision européenne d'une Algérie réduite à un marché réservé à l'UE

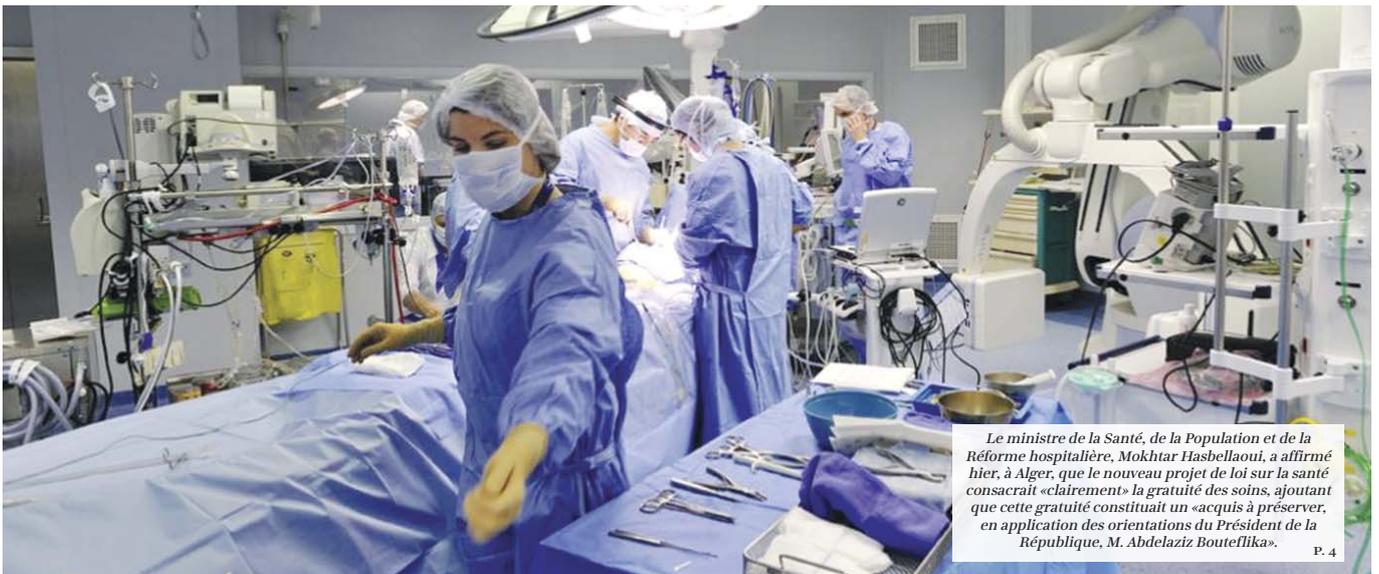
P. 7

2^E SESSION ORDINAIRE DE L'APCE
Participation d'une délégation de l'APN à Strasbourg

P. 7

NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ :

LA GRATUITÉ DES SOINS, UN ACQUIS ESSENTIEL POUR LE CITOYEN



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé hier, à Alger, que le nouveau projet de loi sur la santé consacrait «clairement» la gratuité des soins, ajoutant que cette gratuité constituait un «acquis à préserver, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika».

P. 4

M. Gaïd Salah insiste sur l'intérêt capital qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP pour «optimiser le travail de fond» des éléments militaires

P. 3



SELON LE P-DG DE SONATRACH:

Le pétrole est actuellement au "juste prix"

P. 24

SANTÉ

CANCER :

La génétique est un plus gros facteur de risque que le mode de vie

P. p 12-13

FOOTBALL

DÉVELOPPEMENT :

Les premiers «bourgeons» voient le jour à Touggourt

La formation de nouveaux jeunes talents en football a commencé à porter ses fruits dans la wilaya déléguée de Touggourt (Sud) grâce aux efforts des académies et écoles locales, ayant réussi à relever ce défi malgré les contraintes, notamment le déficit en espaces appropriés pour la pratique de cette discipline, selon les formateurs.

P. 21

COMMERCE EXTÉRIEUR
Net recul du déficit commercial au 1^{er} trimestre 2018

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction d'un abri pour terroristes à Batna

P. 24

CE MATIN AU SIÈGE DE LA CACI Rencontre d'affaires algéro-polonaise

À l'occasion de la visite en Algérie d'une délégation d'entreprises polonaises, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h en son siège, une rencontre d'affaires algéro-polonaise. Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la continuité des actions organisées par la CACI en faveur du renforcement des liens

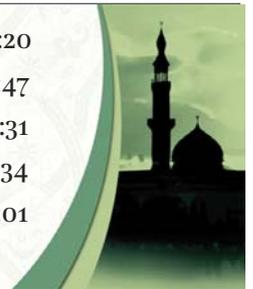
de coopération entre les deux pays, et prévoit la tenue de rencontres B2B dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, la plasturgie, la quincaillerie et métallurgie, l'industrie mécanique et machinisme industriel, l'industrie aéronautique, l'industrie chimique et cosmétique et la sous-traitance automobile.



Horaire des prières

Lundi 7 Chaâbane 1439

Fajr	04:20
Dohr	12:47
Asr	16:31
Maghreb	19:34
Isha	21:01



ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES

M^{me} Zerouati à Naâma



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Naâma.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au siège de la Kesma d'El Achour (Alger), la 254e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur les moyens de survie des moudjahidine durant la guerre d'indépendance.

DEMAIN À L'AMBASSADE DE PALESTINE À ALGER Commémoration du 30e anniversaire de la mort de Khalil El Wazir Abou Jihad

L'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, en collaboration avec l'association «Michaâl Echahid» et l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), organise demain mardi 24 avril à partir de 15h au siège de l'ambassade, une cérémonie à l'occasion de la commémoration du 30e anniversaire



de la mort du prince des martyrs Khalil El Wazir Abou Jihad.

TLEMCCEN

3^e édition de «Talent au féminin pluriel»

La troisième édition de la manifestation intitulée «Talent au féminin pluriel», une exposition itinérante d'œuvres artisanales, s'est ouverte samedi à Tlemccen sous l'égide de la fondation algérienne de sauvegarde des droits de l'enfant (FASDE) d'Ain Temouchent en collaboration avec l'Institut français. Cette manifestation, intitulée également «Printemps au féminin», comporte dix stands totalisant une quarantaine de femmes artisanes, indépendantes ou affiliées à des associations artisanales, à l'instar de celles de Beni Snouss, El Mouahidia de Nedroma et des droits de l'enfant, adolescent et de la femme artisanale de Timimoun, a indiqué la secrétaire générale de la FASDE. La troisième édition met l'accent sur le talent et la créativité de la femme, entre autres dans le tapis de Timimoun, la poterie de Bider, les mets traditionnels de Beni Snouss, les gâteaux de Nedroma et la décoration berbère artisanale.



SALLE SAÂDA D'ORAN

2 films en projections

Les films «Paddington 2» et «Jusqu'à la fin des temps», seront en projection aujourd'hui à la salle Saâda d'Oran à raison d'une séance chacun (17h, 20h).



Météo

	Max	Min
Alger	26°	17°
Oran	26°	14°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	23°	14°
Tamanrasset	35°	20°

DEMAIN AU MUSÉE DU BARDO

Ateliers pédagogiques pour enfants

Dans le cadre du mois du patrimoine, le musée public national du Bardo, organise demain mardi 24 avril à partir de 14h, des ateliers de lecture, de tatouage (symboles traditionnels) ainsi qu'une visite au laboratoire du musée, au profit des enfants.

SALON NATIONAL DE LA CRÉATIVITÉ Ooredoo présente son expérience dans la promotion de l'entrepreneuriat et l'innovation technologique

Ooredoo a participé pour la deuxième fois en tant que partenaire à la 4^{ème} édition du Salon national de la créativité, organisée par l'ONDA du 17 au 21 avril au palais de la Culture Moufdi Zakaria. Cette édition coïncidant avec le 45^{ème} anniversaire de l'ONDA visait à sensibiliser le large public autour du respect des droits de propriété intellectuelle en général et des droits d'auteur et droits voisins en particulier. Cet évènement a rassemblé des professionnels des arts et des lettres, des artistes algériens et étrangers, des partenaires de l'ONDA ainsi que des représentants d'organismes mondiaux tels que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC). Ooredoo a pris part à ce salon à travers un City-shop au niveau duquel les start-ups Taalim Up, Quizzito et Synoos Studio, accompagnées par Ooredoo ont présenté leurs projets innovants dans les domaines de l'éducation, de la santé, du commerce et des loisirs, réalisés dans le cadre des programmes tStart et iStart ayant pour objectifs la promotion de l'entrepreneuriat et l'innovation technologique. Des offres et produits de Ooredoo ont été également présentés aux visiteurs professionnels et au grand public.



SEAAL

Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger



L'alimentation en eau potable sera suspendue au niveau de plusieurs communes d'Alger aujourd'hui et demain en raison de travaux, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Cette perturbation dans la distribution de l'eau concernera des quartiers des communes d'Alger-Centre, d'Oued Koriche, de Bab el Oued et de la Casbah. La SEAAL procédera, en effet, à des travaux de raccordement sur une canalisation principale de distribution du lundi 23 avril à partir de 20h jusqu'au lendemain à 14h, a-t-elle précisé. Ces travaux sont localisés au niveau du chemin Fontaine Fraiche dans la commune d'Oued Koriche.

NATIXIS ALGÉRIE

Lancement de la 1^{re} banque mobile

Natixis Algérie, procédera ce matin à partir de 10h en son siège, au lancement de la 1^{ère} banque mobile en Algérie. Natixis offre un compte sécurisé, mobile et accessible depuis un smartphone, n'importe où et à n'importe quel moment, des services bancaires à distance accessibles à tous et sans conditions de revenus.



DEMAIN À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAIÏR

Rencontre avec le romancier Samir Kacimi



Les éditions ANEP, organisent demain mardi 24 avril de 14h à 16h, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre-débat sur «Le roman algérien en langue arabe : reflet de quelle société?», animée par M. Samir Kacimi, romancier.

ARMÉE

M. Gaïd Salah insiste sur l'intérêt capital qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP pour «optimiser le travail de fond» des éléments militaires

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a insisté hier à Oran sur l'intérêt capital qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP pour «optimiser le travail de fond» des éléments militaires et «conclure leurs missions avec les nobles objectifs du pays», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A chaque étape de sa visite de travail et d'inspection dans la 2ème Région militaire initialement programmée du 9 au 12 avril mais qu'il avait interrompue suite au tragique incident du crash de l'avion militaire à Boufarik, M. Gaïd Salah «n'a pas manqué de donner un ensemble d'instructions et de consignes, à travers lesquelles il a insisté sur l'intérêt capital accordé par le Haut Commandement de l'ANP pour optimiser le travail de fond des éléments militaires et conclure leurs missions avec les nobles objectifs de notre pays», précise la même source.

Ces nobles objectifs exigent, souligne le Général de Corps d'Armée, de «consentir tous les efforts avec loyauté et dévouement, et nécessitent de tous les éléments militaires de se munir de vigilance et de précaution et de respecter les mesures de sécurité et de prévention recommandées, en tant que qualités qui distinguent tous ceux qui portent l'amour de leur Pays, qui savent le servir



et le défendre, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour préserver sa souveraineté nationale et sa stabilité, et pour asseoir la sécurité dans ses quatre coins. Telle est la marque du travail laborieux et fructueux, et l'empreinte de l'éthique professionnelle qui caractérisent les éléments de l'ANP à l'image de leurs vaillants aîeux de l'ALN». Le Général de Corps d'Armée «a entamé sa visite par l'inauguration du nouveau siège du complexe de justice de la 2ème Région militaire, qui comprend le Tribunal militaire et l'Etablissement

militaire de Prévention et de rééducation à Oran, ainsi que des logements de fonction, où il a visité les différents pavillons du groupement et s'est enquis des conditions de travail des cadres et des éléments de ce secteur, ajoute le communiqué.

Il a ensuite inauguré un cantonnement abritant l'une des unités de Défense Aérienne du Territoire, où il a suivi un exposé présenté par le Commandant de l'unité sur les missions qui lui sont dévolues et a supervisé les diverses étapes de l'exécution, à l'aide d'un simulateur, d'un exercice

ayant pour thème la riposte contre un raid aérien ennemi.

Au niveau de la Base navale principale de Mers-El-Kébir, M. Gaïd Salah «a inspecté les différents projets planifiés dans le cadre du plan de développement et de modernisation de cette base navale stratégique et s'est enquis, de près, de l'état d'avancement des réalisations dans ce domaine». La visite de M. Gaïd Salah se poursuivra lundi avec la tenue d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels des unités de cette Région, note le communiqué du MDN.

M. BEDOUI L'A ANNONCÉ : « Levée de gel sur les projets de l'électricité agricole à Batna »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a révélé hier à Batna la levée du gel sur les projets de l'électricité agricole dans cette wilaya.

Cette suppression du gel vient accompagner les agriculteurs de la région, dynamiser la vallée de l'Oued Labiodh qui traverse plusieurs communes et consolider les activités agricoles notamment la pomiculture, a précisé le ministre lors de l'inauguration d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) à Arris, au second et dernier jour de sa visite de travail dans la wilaya.

Le programme sera pris en charge dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales qui est fondamentalement dirigé au profit des citoyens, du développement de proximité et de la dynamisation du développement conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a encore souligné M. Bedoui.

Le ministre a réservé à la wilaya 300 millions DA pour l'extension de la STEP d'Arris pour augmenter la capacité de traitement des eaux redirigées vers l'irrigation des terres le long du cours de l'Oued Labiodh qui a souffert ces dernières années de la pollution. Il a ensuite présidé



une cérémonie de remise de clés de 566 logements des deux formules de logement promotionnel et socio-participatif, rappelant à l'occasion que 4 millions logements ont été réalisés à travers le pays. Le ministre a appelé à préserver les acquis obtenus dans le pays et invité le citoyen à être conscient et à protéger la sécurité, la stabilité et la quiétude dont jouit le pays.

Après avoir reçu des explications sur ce quota de logements réalisés par des Algériens avec des matériaux locaux, le ministre a considéré que la promotion immobilière libre publique et privée contribuera à établir l'équilibre dans ce domaine et est

nécessaire pour encadrer les villes et les cités nouvelles. L'objectif fondamental de tous ces projets d'habitat engagé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est de «générer un marché immobilier national au profit de toutes les catégories sociales», a-t-il ajouté.

Le ministre a entamé sa deuxième journée par l'inauguration dans la commune de Tazoult d'une briqueterie employant 150 travailleurs et une unité de production de céramique de 425 travailleurs et a inspecté le projet d'un marché régional de fruits et légumes.

Ces trois projets ont été concrétisés dans le cadre de l'investissement privé.

Dans la commune d'Ichemoul, Bedoui a posé la première pierre d'une unité de production minière relevant de l'Entreprise nationale des produits miniers et devant générer 400 emplois.

Durant la première journée de sa tournée de travail à Batna, marquée par l'inauguration et l'inspection de plusieurs projets dans nombre de communes, le ministre de l'Intérieur avait également présenté, dans la soirée du samedi, ses condoléances à la famille de la victime du crash de l'avion militaire à Boufarik, le pilote-commandant Redha Feloussi.

HADJ :

Accord de principe avec la GACA sur le nouveau programme de vols

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a annoncé hier à Alger, l'établissement d'un accord de principe avec l'Autorité générale de l'Aviation civile saoudienne (GACA) concernant le nouveau programme de vols consacrés au transport des hadjis pour cette saison, un accord qui permettra d'éviter le prolongement de la période de résidence des pèlerins dans les Lieux saints à 40 jours.

«Des contacts ont été établis avec la GACA, ce qui a permis la résolution de plusieurs problèmes dont le prolongement de la période de résidence des hadji à 40 jours» a déclaré M. Zaalane en marge de la réunion de la commission intersectorielle chargée de l'organisation du Hadj, ajoutant que «grâce aux efforts de toutes les parties concernées, ce problème a été réglé ce qui a permis le retour à la durée ordinaire de la résidence des pèlerins (30 jours)». Présidée par le ministre des Travaux publics et des transports, cette réunion a vu la participation des représentants des ministères des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Intérieur et du tourisme ainsi que ceux de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) et d'Air Algérie.

Lors de cette rencontre, il a été question de la mise en place des dispositions nécessaires devant permettre d'entamer prochainement la vente des billets d'avion, a fait savoir le ministre qui a ajouté que «le transport est une étape essentielle dans l'organisation du hadj avec un suivi constant pour assurer le transport vers les lieux Saints dans de bonnes conditions et sans aucun problème». Pour sa part, le PDG d'Air Algérie, Bakhouche Allache, a précisé que la compagnie a notifié, début mars dernier, le programme des voyages à l'aviation civile saoudienne, mais cette dernière a demandé une révision. L'aviation civile saoudienne a donné son accord de principe concernant le programme modifié en attendant l'accord final qui sera connu dans les 15 prochains jours, a déclaré le PDG d'Air Algérie. Une fois le nouveau programme adopté définitivement, il sera procédé à la vente des billets d'avion au niveau des guichets de la compagnie Air Algérie.

Pour sa part, le directeur général de l'ONHO, Youcef Azouza, a rassuré que la prochaine saison du hadj sera «très réussie du fait qu'un nouveau mode d'organisation sera appliqué, ce qui permettra le traitement de tous les dysfonctionnements enregistrés durant la saison précédente». S'agissant de la réunion d'aujourd'hui, le responsable a estimé que la rencontre était «très fructueuse, car ayant permis d'aplanir toutes les difficultés».

Il a par ailleurs évoqué l'importance du secteur des transports qui constitue «l'épine dorsale» dans l'organisation de l'opération du hadj eu égard à son rôle prépondérant en matière d'organisation et de répartition des vols sur les agences ainsi que la contractualisation en terme de prestations dans les Lieux Saints, et la formulation des demandes de visas.

Le représentant du ministère du Tourisme, Mustapha Larachich, a révélé que près de 42 agences de tourisme et de voyage (y compris les deux agences publiques) prendront part à l'organisation de l'opération du hadj aux côtés de la délégation officielle.

M. Larachich a estimé que le programme des vols constituait l'une des préoccupations majeures des agences de tourisme organisatrices eu égard à son influence sur la commercialisation de leurs produits et, par conséquent, sur la maîtrise des ventes.

ÉDUCATION NATIONALE Le système national de normalisation et d'évaluation des réalisations des élèves au centre d'une rencontre au ministère de l'Éducation

La mise en place d'un système national de normalisation et d'évaluation des réalisations des élèves a été au centre d'une rencontre des cadres de l'Éducation nationale, présidée samedi par le ministre du secteur, Nouria Benghabrit, indique un communiqué de ce ministère. L'objectif de la réunion est de «placer tous les cadres du ministère sur la même information, où l'accent a été mis sur la mise en place d'un système national de normalisation et d'évaluation des réalisations des élèves», précise la même source. Il a été également souligné «la nécessité de la mise en place d'une vue d'ensemble des questions relatives à l'éducation, conçues et mises en place par les organes et cadres du ministère, à la suite d'enquêtes et de consultations avec les professionnels du secteur de l'éducation et ses partenaires, ainsi que les rencontres scientifiques et pédagogiques qui ont eu lieu, dans ce cadre».

Les interventions ont été axées, en outre, sur «les moyens de reformulation des différents points de référence pour l'éducation et l'apprentissage à partir d'indicateurs de qualité (MARWATT, diminutif de la référence nationale à la présentation et à l'évaluation)», ajoute la même source. Par la même occasion, «le programme de travail à venir a été identifié, la définition des tâches ainsi que les structures qui s'appliquent aux différents éléments de la réglementation actuelle», note le communiqué. Le colloque a été, en outre, l'occasion de «présenter les divers documents en cours d'élaboration sous la forme de références générales, de référence pour chaque article et les ressources méthodologiques et pédagogiques», souligne la même source.

PROJET DE LOI RELATIF À LA SANTÉ: Création d'une agence nationale des greffes

Une agence nationale des greffes, chargée de coordonner et de développer les activités de prélèvement, de transplantation ou de greffes d'organes, de tissus ou de cellules humaines et d'en assurer la régularité et la sécurité, est créée en vertu du projet de loi relatif à la santé, présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans le chapitre relatif à la bioéthique, l'article 373 stipule, d'abord, que le prélèvement et la transplantation ou la greffe d'organes ou de tissus ou de cellules humaines «ne peuvent être effectués qu'à des fins thérapeutiques ou de diagnostics et dans les conditions, prévues par la présente loi».

Ces actes médicaux «sont effectués par des médecins habilités et uniquement dans les établissements hospitaliers autorisés à cette fin par le ministre chargé de la santé, après décision de la commission médicale, créée spécialement au sein de ces structures hospitalières, qui se prononce sur la nécessité du prélèvement ou de la transplantation et autorise l'intervention» (article 382).

En cas de prélèvement d'organes ou de tissus humains sur des personnes décédées, «le décès doit avoir été confirmé par, au moins, deux (2) médecins membres de la commission médicale et par un médecin légiste, leur conclusions sont consignées dans un registre spécial».

La création, l'organisation et le fonctionnement de cette agence sont fixés par voie réglementaire, précise le projet de loi, dans lequel d'autres articles détaillent les conditions dans lesquelles sont pratiquées les prélèvements et transplantation d'organes, tissus et cellules humains, parmi lesquelles «le consentement éclairé et écrit du donneur d'organe» (article 374).

À la section traitant des dispositions relatives à l'assistance médicale à la procréation (AMP), le projet de loi définit cette assistance comme une activité médicale qui, en cas d'infertilité avérée médicalement, permet la procréation en dehors du processus naturel.

L'AMP a, aussi, pour objet d'éviter de transmettre à l'enfant une maladie d'une particulière gravité et consiste en des «pratiques cliniques et biologiques permettant la stimulation de l'ovulation, la conception in vitro, le transfert d'embryons et l'insémination artificielle».

L'AMP est destinée exclusivement à répondre à la demande exprimée par un homme et une femme en âge de procréer, vivants, formant un couple légalement marié, souffrant d'infertilité avérée médicalement et consentant au transfert ou à l'insémination artificielle.

Il ne doit être recouru qu'aux spermatozoïdes de l'époux et à l'ovule de l'épouse à l'exclusion de toute autre personne» (article 388).

Selon le projet de loi, les établissements pratiquant l'assistance médicale à la procréation sont soumis au contrôle des services compétents relevant du ministre chargé de la santé et sont tenus de transmettre à l'autorité sanitaire concernée un rapport annuel de leurs activités.

Aux termes de l'article 393, «sont interdits le don, la vente et toutes autres formes de transaction de spermatozoïdes, d'ovocytes, même entre coépouses, d'embryons surnuméraires ou non à une mère porteuse ou une autre femme, sœurs ou mère ou filles».

Sont, également, «interdites toute reproduction d'organismes vivants génétiquement identiques, concernant l'être humain et toute sélection du sexe».

Le projet de loi relatif à la santé définit, d'autre part, la recherche biomédicale en tant que «études sur l'être humain en vue de développer les connaissances épidémiologiques, diagnostiques, biologiques et thérapeutiques et d'améliorer les pratiques médicales».

Ces études sont désignées par la présente loi sous la dénomination «études cliniques».

Les études cliniques doivent impérativement respecter les principes moraux, scientifiques, éthiques et déontologiques qui régissent l'exercice médical, sont subordonnés à l'autorisation du ministre chargé de la santé et sont soumises également à l'avis d'un comité d'éthique médical pour les études cliniques.

Les études cliniques «doivent être menées obligatoirement par un promoteur» (article 402) qui «peut être un laboratoire pharmaceutique, un prestataire de service agréé par le ministre chargé de la santé, une association, un établissement de soins, une société savante ou une personne physique ayant les qualifications et compétences requises».

Les études cliniques ne peuvent être effectuées que si les personnes qui s'y prêtent ou, à défaut, leurs représentants légaux ont donné leur «consentement libre, express et éclairé» et ne donnent lieu à «aucune contrepartie financière directe ou indirecte», hormis le remboursement des frais engagés par ces personnes (articles 404 et 418).

APS

NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ: La gratuité des soins, un acquis essentiel pour le citoyen

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé hier, à Alger, que le nouveau projet de loi sur la santé consacrera «clairement» la gratuité des soins, ajoutant que cette gratuité constituait un «acquis à préserver, en application des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika».

Présentant ce projet de loi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que les réformes du système national de santé, consacrées par le nouveau texte, portaient sur nombre de principes essentiels dont la gratuité des soins, qui constitue «un acquis important pour le citoyen, consacré clairement dans deux articles, au minimum, soutenant qu'il s'agit d'un acquis à préserver, en application des orientations du président de la République».

Outre la consécration du principe de complémentarité «effective» entre les deux secteurs, privé et public, dans le cadre d'un «système sanitaire global», ces réformes garantissent, aussi, les droits du patient, sur tous les plans, tout en réduisant le fossé entre les régions en matière d'accès aux soins, à travers «une répartition équitable» des ressources humaines et financières, en fonction des besoins sanitaires réels du citoyen.

M. Hasbellaoui a mis en avant, par ailleurs, la consécration des droits du patient à l'information sur son état de santé, à son consentement éclairé et au recours auprès du comité de conciliation et de médiation, outre le droit du malade à avoir un médecin référent relevant des secteurs privé ou public, le plus proche de son domicile, ainsi que l'impératif de la constitution d'un dossier médical, unique et unifié, informatisé dans le système national, en assurant le secret médical.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a relevé que «le développement socioéconomique et culturel du pays et les stratégies et les politiques de la santé publique, adoptées qui accordent la priorité à la prévention, au développement des structures et équipements sanitaires, à la formation de la ressource humaine et à la garantie des médicaments, en sus des développements survenus en matière de pratiques médicales et de technologies de la santé, ont permis à l'Algérie, durant la dernière décennie, de réaliser de bons résultats».

À ce propos, le ministre a rappelé que «l'indice de l'espérance de vie s'est améliorée, tandis que le taux de mortalité chez la mère et l'enfant a nettement baissé», ajoutant que «l'Algérie a réalisé les objectifs du millénaire en la matière».

Il a relevé, dans ce sens, «un recul des maladies transmissibles dont certaines ont été éliminées».

M. Hasbellaoui a estimé, par ailleurs, que cet «effort» devrait être poursuivi et

élargi, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de protection, de prévention et de promotion de la santé, destinée, d'une part, aux catégories vulnérables (mères, enfants, adolescents et personnes âgées) et aux personnes en situation difficile, ainsi qu'aux milieux spécifiques (santé de travail, milieux scolaires et universitaires, formation professionnelle et établissements pénitentiaires), d'une autre part. «L'Algérie doit faire face à la propagation internationale des maladies et à conforter sa législation conformément au règlement sanitaire international, notamment en matière d'alertes sanitaires nationale et internationale», a souligné le ministre, ajoutant, dans ce cadre, que «l'autorité du médecin chargé du service de contrôle sanitaire aux frontières a été consolidée».

«La situation épidémiologique en Algérie a changé et se caractérise par les maladies non transmissibles et chroniques», a-t-il dit, dont «le diagnostic nécessite des structures appropriées, des équipements sophistiqués et des pratiques hautement spécialisées».

«La plupart de ces maladies exigent, de nouveau, d'investir davantage dans la prévention, la protection et la promotion de la santé, dans un cadre intersectoriel plus large pour combattre les facteurs de risque, créer de nouveaux modes et adapter les programmes de formation», a précisé le ministre.

«La prise en charge de ces maladies chroniques implique la réorganisation du système national de santé, en vue d'améliorer sa gestion, d'élargir les activités des établissements de santé au niveau des structures sanitaires de base et de mettre en place des systèmes de complémentarité effective entre les secteurs de la santé public et privé», a-t-il poursuivi.

M. Hasbellaoui a fait savoir que «le projet de loi sur la santé prévoit la création d'un système national de l'information sanitaire à même d'assurer une banque de données et d'informations permettant la prise des décisions à tous les niveaux du système sanitaire national».

«Le nouveau projet de loi stipule également la création de l'Observatoire national de la santé et qui est une structure de gestion, vu les missions qui lui seront assignées dont l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de santé des citoyens et la définition des priorités sanitaires devant bénéficier des programmes nationaux de la santé publique», a-t-il soutenu.



Par ailleurs, M. Hasbellaoui a indiqué que «le financement du système sanitaire, notamment dans la conjoncture actuelle, ne peut dépendre seulement du budget de l'Etat, en vue de reviser à la hausse le budget du secteur de la santé», ajoutant que «la satisfaction des besoins sanitaires exige d'autres mécanismes appropriés visant la diversification des sources de financement, sans toucher à la gratuité des soins, tout en maîtrisant les dépenses et en améliorant la qualité et l'efficacité des prestations sanitaires offertes aux patients».

Le nouveau texte prévoit également en matière de maîtrise des dépenses sanitaires, la «mise en place de mécanismes de conventionnement entre les établissements publics sanitaires et les différentes structures de financement (caisses de sécurité sociale, assurances économiques, mutuelles...), pour garantir un financement qui répond aux besoins du système sanitaire, dans la limite des moyens des structures en charge du financement, auquel s'ajoute le financement de l'Etat», a indiqué le ministre.

M. Hasbellaoui a fait savoir que la carte sanitaire constituant le plan d'orientation de la santé «définira les critères de couverture sanitaire et les moyens à mobiliser, en prenant compte, pour ce qui est des bassins de population concernés, les caractéristiques épidémiologiques, démographiques, sanitaires et socio-économiques, en vue d'assurer une répartition équitable des soins et une meilleure prise en charge des malades».

Concernant l'hospitalisation et les soins à domicile, il a dit que ce sont «deux systèmes importants pour une meilleure maîtrise des coûts sanitaires et une bonne qualité de soins à travers la réduction de la durée d'hospitalisation, d'une part, et la poursuite des soins à

domicile, notamment pour les personnes atteintes de maladies graves et les personnes âgées, d'autre part».

M. Hasbellaoui a mis l'accent sur l'importance de maintenir le service civil pour «réduire l'écart en matière de prestations sanitaires, préventives et thérapeutiques dans les régions à faible couverture sanitaire, et ce en concrétisation du rôle social de l'Etat qui garantit les droits fondamentaux dans le cadre de la solidarité nationale».

Le ministre a souligné dans ce sens que l'Etat se chargeait de la mobilisation de tous les moyens matériels, humains et techniques pour accomplir le service civil dans des conditions favorables.

Le premier responsable du secteur a annoncé en outre l'introduction d'un nouveau statut portant sur les établissements sanitaires publics qui «permet une gestion flexible, basée sur des mécanismes de planification et de gestion modernes, faisant de ces structures des établissements publics à gestion privée et à caractère sanitaire, habilités à adapter leurs activités aux exigences sanitaires nationales et à la situation épidémiologique locale au niveau des bassins de population».

«Ces statuts constituent un moyen d'assurer l'opération de conventionnement de manière définitive», a-t-il estimé.

La loi prévoit en outre la création de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques à l'effet de «réunir toutes les conditions permettant un encadrement professionnel et homogène des aspects liés au médicament», a fait savoir le ministre qui a ajouté que les établissements sanitaires publics et privés et les professionnels de la santé indépendants doivent souscrire à une assurance qui couvre leur responsabilité civile et professionnelle envers les tiers.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR «L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ISLAMIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS» Plus de 30 pays au rendez-vous d'aujourd'hui

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah a annoncé hier à Alger, que plus de 30 pays et instances islamiques prendront part à partir d'aujourd'hui à «la Conférence internationale sur «l'enseignement de l'éducation islamique dans les établissements publics», prévue à Alger.

Lors d'une conférence de presse, animée au siège du Conseil, M. Ghlamallah a affirmé que la conférence organisée par son instance, en coordination avec les ministères de l'Éducation nationale, des Affaires religieuses et des wakfs et de la Culture verra la participation de plus de «30 États et instances islamiques», dont les représentants présenteront «les programmes adoptés par plusieurs pays dans l'enseignement de l'éducation islamique pour ne pas confiner le citoyen musulman dans ses frontières nationales et étendre son appartenance au monde islamique».

La conférence de deux jours sera couronnée par «la déclaration d'Alger», qui sera adressée à «la nation musulmane», en vue de prôner l'entente et l'unité et refléter la véritable image de l'Islam, un Islam exempté des courants intrus qui veulent l'instrumentaliser dans la mise en œuvre de politiques qui ne servent pas la religion et encouragent l'islamophobie, en prétendant que l'Islam consacre l'hostilité, l'obscurantisme et l'ignorance», a indiqué M. Ghlamallah, ajoutant que «des parties non musulmanes opposées à l'expansion de l'Islam et à l'aspiration de certains pays musulmans à l'indépendance se cachent derrière ces fausses accusations». Répondant aux questions des journalistes, le président du HCI a salué le message du président de la République Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de Yaoum el Ilm, dans lequel il avait appelé à «faire face avec clarté et honneur» aux idées «étrangères auxquelles est confrontée l'unité du peuple algérien sunnite», préconisant de ne pas entacher l'Islam, car l'ouverture de l'école algérienne, au lendemain de l'indépen-



dance, a suscité l'accueil d'enseignants de 75 nationalités, dont les idées ont altéré la véritable image de l'Islam, ancré dans notre patrimoine intellectuel tant défendu par Abdelhamid Benbadis.

L'Algérie avait vu également l'apparition d'orientations contraires au nationalisme, a-t-il ajouté. A ce propos, M. Ghlamallah a affirmé que «l'Algérie ne se soumet pas aux diktats extérieurs pour l'élaboration de ses programmes scolaires», soulignant que l'opération «d'assainissement des programmes est effectuée constamment par l'État algérien depuis l'indépendance».

Après avoir réaffirmé que «la création d'une instance chargée de la fatwa (Dar El Ifta) relève des prérogatives du président de la République», M. Ghlamallah a dit concernant l'extradition d'un imam

algérien de France «qu'il n'est pas le premier imam expulsé de ce pays et que c'est là une décision libre et souveraine de l'État français». Organisée en coordination avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), avec la participation de 6 universités algériennes, la conférence internationale verra la présentation de 42 communications sur la notion de l'éducation islamique, la réalité et les difficultés de son enseignement dans les établissements publics officiels ainsi que les perspectives de son développement, présentées par des chercheurs en sciences de l'éducation, des académiciens de laboratoires de recherche, des inspecteurs du secteur de l'éducation et de membres des instances chargées de l'élaboration des programmes éducatifs.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE Installation du Conseil national de la Mutualité sociale pour la période 2018-2022

Le Conseil national de la Mutualité sociale (CNMS), qui est un organe consultatif, a été installé, hier à Alger, pour la période 2018-2022.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali a procédé à l'installation de ce Conseil, chargé de «présenter des propositions pratiques en matière de mutualité sociale et peut être consulté sur toute question relative à ce domaine».

Le Conseil a aussi pour mission de procéder à des études et enquêtes sur la gestion des mutuelles.

Le CNMS est composé de représentants de différents secteurs dont la sécurité sociale, les finances, l'intérieur et les collectivités locales, la santé, la solidarité nationale, le Conseil national économique et social (CNES) et les syndicats les plus représentés au niveau national.

A ce propos, le ministre a rappelé que le ministère du Travail, de l'emploi et de la

sécurité sociale (MTESS) comptait actuellement 29 mutuelles actives assurant une couverture sociale «complémentaire», au profit de près d'un (01) million d'adhérents, ce qui représente, a-t-il précisé, «près de 8% du nombre total des assurés sociaux au sein du système des assurances sociales».

M. Zemali a appelé, à cette occasion, à œuvrer à «l'augmentation du nombre d'adhérents au niveau de ces mutuelles sociales pour permettre aux travailleurs assurés de bénéficier des avantages de ces mutuelles notamment celles contenues dans les dispositions de la nouvelle loi régissant ces mutuelles».

Il a incité, par ailleurs, les membres du CNMS à œuvrer «à la conciliation dans certaines mutuelles connaissant des problèmes ayant affecté leur fonctionnement et leur performance», affirmant que le secteur œuvre, à son tour, à «l'accompagnement de ces mutuelles en vue de les pro-

mouvoir et de leur permettre, ainsi, de contribuer davantage à la concrétisation de la politique nationale visant le développement de la protection sociale».

M. Zemali a expliqué, par ailleurs, que le système de mutualité sociale, basé sur l'adhésion volontaire, complétait le système de la sécurité sociale et ce, dans le cadre d'un système national de protection sociale assurant plusieurs prestations dont l'assurance maladie, les accidents de travail et les maladies professionnelles, outre d'autres prestations à caractère social.

«Les prestations supplémentaires assurées par la mutualité sociale permettra de compléter les rembourse-



ments garantis par la sécurité sociale», a indiqué le premier responsable du secteur, précisant que les mutualistes peuvent bénéficier, également, des avantages de la carte électronique «Chifa», accordés aux assurés sociaux et au tiers payant, ainsi que de la «retraite complémentaire» à l'âge de la retraite, ce qui permettra, a-t-il dit, «d'améliorer le pouvoir d'achat de cette frange de la société».

HANDICAPÉS Signature d'une convention cadre facilitant l'accessibilité des handicapés au bâti et aux équipements publics

Une convention cadre facilitant l'accessibilité des handicapés au bâti et aux équipements publics a été signée hier à Alger, entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

La cérémonie de signature de la convention, qui met en place le cadre de coopération entre les deux départements ministériels, a été co-présidée par la ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia et le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar.

Selon les termes de l'accord, les deux parties s'engagent notamment à définir les besoins en matière d'aménagement des logements en faveur de la catégorie des handicapés, ainsi que l'organisation d'actions visant à sensibiliser autour de l'accessibilité de ces derniers.

Pour le département de la Solidarité nationale, il s'agit plus spécifiquement d'assurer la formation continue et les stages pratiques relatifs aux concepts du handicap au profit des acteurs de l'habitat et de l'urbanisme, ainsi que d'encourager la création de micro-activités spécialisées dans ce sens, à travers le dispositif du micro-crédit.

Le ministère s'engage, en outre, à participer à l'aménagement de l'environnement extérieur pour faciliter l'accessibilité des personnes handicapées dans les cités et zones pauvres, à travers les dispositions de l'Agence de Développement social (ADS).

De son côté, le département de l'Habitat s'engage, en vertu de la nouvelle convention, à mettre en place les dispositions et les mécanismes nécessaires pour le respect et l'application des normes techniques d'accessibilité des handicapés, ainsi qu'à assurer des logements aménagés et accessibles pour ce dernier.

De même qu'à permettre à cette catégorie de la population de bénéficier de logements situés au premier niveau des habitations.

Une démarche pour laquelle les entreprises en charge de réaliser les différents programmes nationaux de logements ont été instruits, a assuré le ministre du secteur, à l'issue de la signature de ladite convention.

Pour sa part, Mme Eddalia a tenu à rappeler les différents textes réglementaires promulgués par l'Algérie allant dans le sens d'une meilleure intégration sociale des handicapés ainsi que leur protection et la promotion de leurs droits.

Lors de la cérémonie de signature, des handicapés ont été destinataires de logements dans la capitale, conformément aux exigences d'accessibilité, tandis que d'autres ont été promus ou symboliquement distingués par les deux ministres.

INVESTISSEMENT : Le climat des affaires en Algérie, en pleine évolution, contredit certaines institutions et experts internationaux

Le climat des affaires en Algérie a beaucoup évolué ces dernières années contrairement à ce que certaines institutions et experts internationaux disent, a indiqué samedi à Alger, le Président du Conseil nationale de concertation pour le développement de la Petite et moyenne entreprise (CNC-D-PME), M. Salah Eddine Abdessamad.

«Nous sommes en train de mettre en place le plan de développement pour la croissance économique du pays et nous constatons que le climat des affaires enregistré des avancées importantes», a déclaré M. Abdessamad lors d'une journée consacrée à l'impact de la concertation sur l'évolution positive du climat des affaires.

Selon lui, ces avancées comptent, notamment et entre autres, la disponibilité de plusieurs zones de foncier industriel dans diverses wilayas, et que la délivrance de ces assiettes aux profit des investisseurs a commencé. De même, la hausse de la demande sur ce foncier industriel est un véritable indicateur de la bonne santé de notre économie», a-t-il argué. Les opérateurs économiques ont relevé sur le terrain que le climat des affaires a beaucoup évolué ces dernières années, c'est «la réalité du terrain qui le confirme», a signifié le même responsable. Cependant, certains experts et institutions internationales estiment que le climat des affaires en Algérie n'évolue pas grandement ou connaît même une régression, on se basant sur les données du dernier rapport Doing Business 2018 du Groupe de la Banque mondiale, a-t-il dit.

Selon les différents opérateurs économiques et industriels intervenus lors de cette rencontre, ce rapport ne reflète pas la réalité du terrain et serait même basé sur des données faussées, a-t-il expliqué. Selon M. Abdessamad, les investisseurs au niveau mondial consultent le rapport avant d'investir outre frontière et le classement des pays peut alors avantager ou bien désavantager son image et donc son attraction envers les investissements étrangers. Les intervenants ont même rappelé la démission de l'économiste en chef de la Banque Mondiale, Paul Romer, qui avait affirmé que cette institution de Bretton Woods avait modifié injustement les indicateurs de son rapport annuel sur le climat des affaires dans le monde pour des motivations politiques. Dans un entretien accordé à la presse M. Romer a fait savoir que les changements de la méthodologie du rapport, opérés ces dernières années, ont été motivés par des considérations politiques, citant le cas du Chili dont la notation a été volontairement abaissée depuis l'arrivée au pouvoir de la socialiste Michelle Bachelet en 2014, ont argué plusieurs intervenants.

Plus grave encore, révèlent les participants, M. Romer avait affirmé que les quatre derniers rapports de Doing Business de la BM doivent faire l'objet d'une rectification car ils sont fondés sur une méthodologie injuste.

D'autre part, M. Abdessamad a de même rappelé les efforts importants que le Gouvernement algérien a fourni dans le sens de l'amélioration et l'assainissement du climat des affaires dans le pays, notamment à travers la loi sur la promotion des investissements. Il a également insisté sur le rôle important de la concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques dans la mise en place et l'ajustement des mécanismes et lois au service du développement économique et notamment l'assainissement du climat des affaires. A ce titre, il a fait savoir que la concertation avec les opérateurs économiques a débouché sur le réajustement de la liste des produits soumis au régime des restrictions à l'importation de la part des pouvoirs publics, en y supprimant des intrants dans la production indispensables aux industries locales.

M. Abdessamad a estimé que la levée de la suspension à l'importation de certains produits a été une aubaine dans le sens de la mise en relief des besoins de l'industrie locale, de sorte qu'elle a permis à plusieurs investisseurs de prendre conscience des opportunités d'investissement dans la fabrication de ces intrants.

Pour sa part, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), M. Ali Bey Nasri a affiché son optimisme quand au développement des exportations en 2018, année qui enregistrera sûrement «un record», du fait de l'amélioration du climat des affaires en Algérie.

COMMERCE EXTÉRIEUR : Net recul du déficit commercial au 1^{er} trimestre 2018

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 490 millions de dollars durant le 1er trimestre 2018, contre un déficit de 2,98 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une baisse de 2,49 milliards de dollars, correspondant à un recul du déficit de 83,6%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont atteint 10,716 milliards de dollars (mds usd) de janvier à mars de l'année en cours contre 8,938 mds usd, soit une hausse de 20% correspondant à une augmentation de 1,78 mds usd entre les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 11,2 mds usd au premier trimestre 2018 contre 11,92 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 714 millions de dollars (-6%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 96% durant les trois premiers mois de 2018 contre 75% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,6% du montant global des exportations) en s'établissant à 10,03 mds usd contre 8,388 mds usd de janvier à mars 2017, soit une hausse de 1,64 mds usd (+19,6%).

Toujours marginales, les exportations hors-hydrocarbures se sont établies à 686 millions usd sur les 3 premiers mois de 2018 (6,4% des exportations globales), même si elles ont augmenté de près de 25% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 533 millions usd (contre 425 millions usd), des biens alimentaires avec 89 millions usd (contre 87 millions usd), des produits bruts avec 39 millions usd (contre 19 millions usd), des biens d'équipement industriels avec 17 millions usd (contre 15 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 8 millions usd (contre 4 millions usd).

Forte hausse des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits qui ont connu une augmentation au 1er trimestre 2018 sont les Groupes des produits Energie et lubrifiants (carburants), des Produits bruts et des Demi-produits.

Ainsi, la facture d'importation du Groupe Energie et lubrifiants a grimpé



à 481 millions de dollars contre 366 millions de dollars, soit une augmentation de 31,42%.

Pour les produits bruts, ils ont été importés pour 463 millions usd contre 441 millions usd (+5%) alors que les demi-produits ont été importés pour 2,74 mds usd contre 2,66 mds usd (+3%).

Par contre, des baisses d'importations significatives ont été relevées pour les biens d'équipements agricoles et industriels et les biens de consommation non alimentaires, tandis que les importations des produits alimentaires ont enregistré un très léger recul.

Dans ce sens, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 114 millions de dollars au 1er trimestre 2018 contre 185 millions de dollars à la même période de 2017 (-38,4%).

Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 3,4 mds usd contre 4 mds usd (-15,21%), tandis que la facture d'importation des biens de consommation non alimentaires a coûté 1,767 mds usd contre 2,012 mds usd (-12,2%).

Quant à la facture des biens alimentaires, elle s'est établie à 2,245 mds usd au 1er trimestre 2018 contre 2,250 mds usd au même trimestre de 2017, en recul de 0,22%, soit une baisse de 5 millions de dollars entre les deux périodes de comparaison.

En terme de mode de financement des importations, sur les 11,2 mds usd

des biens importés, un montant de 6,7 mds usd a été payé par cash.

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 4,11 mds usd, tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 410 millions usd.

Mais aucune importation n'a été payée par les comptes devises propres des importateurs.

L'Italie reprend sa place de premier client de l'Algérie

Cernant les partenaires commerciaux, il est constaté que l'Italie a repris sa place de premier client de l'Algérie alors que durant les deux premiers mois 2018, c'était l'Espagne qui occupait la tête du podium.

Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 1,41 mds usd (13,2% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 1,34 mds usd (12,6%), de la France avec 1,22 mds usd (11,4%), des Etats-Unis avec 1,16 mds usd (10,85%) et de la Grande-Bretagne avec 664 millions usd (6,2%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 1,74 mds usd (15,53% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,12 mds usd (10,03%), de l'Italie avec 944 millions usd (8,42%), de l'Espagne avec 870 millions usd (7,76%) et de l'Allemagne avec 750 millions usd (6,7%).

Les principaux clients de l'Algérie au 1^{er} trimestre 2018

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays sur les trois premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2017. Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur	Evolution (Millions de dollars)
-Italie	1.412	-18,6%
-Espagne	1.347	+16,3%
-France	1.222	+15,3%
-USA	1.163	+44,6%
-Gde-Bretagne	664	+92,4%
-Turquie	618	+23,3%
-Pays-Bas	521	-9,5%
-Brésil	459	-27,6%
-Portugal	349	+71,9%
-Inde	293	+48%
-Belgique	273	+20,2%
-Tunisie	238	+56,6%
-Maroc	187	+59,8%
-Corée du Sud	166	-
-Chine	155	-
-Tous-total		9.067
TOTAL		10.716

Les principaux fournisseurs de l'Algérie au 1^{er} trimestre 2018

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers sur les trois premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2017.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur	Evolution (Millions de dollars)
-Chine	1.740	-31%
-France	1.124	+9,3%
-Italie	944	+13,2%
-Espagne	870	+23,2%
-Allemagne	750	-5,5%
-Argentine	623	+63%
-Turquie	548	+6,4%
-USA	389	-5,1%
-Corée du sud	325	-42,5%
-Inde	300	+5,6%
-Brésil	295	-24,5%
-Russie	256	-27,1%
-Belgique	181	+43,6%
-Canada	155	-22,1%
-Roumanie	148	+7,2%
Sous-Total		8.648
TOTAL		11.206

ALGÉRIE - UE Le Conseil de concertation des PME réprovoque la vision européenne d'une Algérie réduite à un marché réservé à l'UE

Les membres du Conseil national de concertation pour le développement de la Petite et moyenne entreprise (CNCD-PME) «ont réprovoqué la vision d'une Algérie réduite à un simple marché accessible et réservé aux Etats membres de l'Union européenne», ont-ils indiqué dans un communiqué.

En outre, ils s'étonnent de la «réaction disproportionnée» de la Commissaire européenne du Commerce, Mme Malmstrom, aux mesures engagées par l'Algérie pour faire face au déséquilibre important de la balance des paiements, et ce, «au moment où nous assistons à la montée du protectionnisme dans les pays qui se réclament les plus libéraux».

Pour le CNCD-PME, «la conjoncture économique tendue (dans l'UE), l'importance de la dette publique des Etats de la zone Euro estimé à 9,588 milliards d'euros, soit 89,2% du PIB total des pays membres, et le taux de chômage des jeunes estimé à 17,7% des jeunes de moins de 25 ans dans la zone euro, semblent être à l'origine des déclarations irritées de la Commissaire européenne du Commerce devant la Commission des affaires économiques et des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française».

Soutenant que «l'Algérie est un partenaire économique de l'UE et souhaite le rester», le CNCD-PME fait valoir que «l'Algérie n'a jamais failli à ses engagements avec l'Europe, y compris dans les périodes les plus sombres qu'elle a dû affronter seules».

«Etat souverain, l'Algérie est en droit de créer les conditions de sa transition économique, du développement de son propre tissu industriel et de la maîtrise de son commerce extérieur», note le communiqué.

Dans ce sens, poursuit-il, les entreprises algériennes «veulent agir avec leurs partenaires économiques européens dans une relation fondée sur la coopération dans un esprit «gagnant-gagnant»».

Dans le cadre de la mondialisation, les entreprises algériennes invitent la Commission européenne à «sensibiliser les entreprises des Etats membres à s'inscrire dans une démarche d'investissement et de coproduction avec leurs partenaires algériens» car, ajoute la même source, les entreprises européennes «auront été les



premiers à tirer profit des dividendes de l'ouverture du marché algérien».

A ce propos, les membres du CNCD-PME font part de leur «soutien aux mesures temporaires prises par les pouvoirs publics qui impulsent une réelle dynamique de ré-industrialisation du pays, condition nécessaire à l'émergence d'une économie forte et diversifiée».

Pour rappel, le FCE et l'UGTA avaient exprimé mardi dernier leur «préoccupation à la suite de déclarations récurrentes de hauts responsables d'institutions de l'Union européenne sur les mesures engagées par l'Algérie pour faire face au déséquilibre important de la balance des paiements et au déficit budgétaire».

Dans une déclaration commune, le FCE et l'UGTA avaient noté que ces mesures de protection ne remettent nullement en cause la volonté de l'Algérie de consolider sa coopération économique avec ses partenaires stratégiques dont l'UE fait partie.

De son côté, le vice-président du Conseil national économique et social (CNES), Mustapha Mekideche, avait considéré que la réaction de l'UE à l'égard des mesures prises par l'Algérie pour faire face au déséquilibre de sa balance des paiements est «contradictoire» et «paradoxe».

A ce propos, il a relevé que cette attitude de l'UE se manifeste alors que des accords importants dans le domaine des hydrocarbures ont été conclus récemment entre l'Algérie et l'Italie, et que des partenariats entre des entreprises européennes et algériennes se sont noués dans le secteur de l'automobile, sans compter la levée des restrictions à l'importation de certains intrants nécessaires à l'économie algérienne.

Il a, d'ailleurs, constaté une hausse de la facture d'importations SKD et CKD au profit de constructeurs auto-

mobiles européens (français et allemands). Pourtant, a-t-il poursuivi, les exportations de l'UE vers l'Algérie n'ont pas connu une forte baisse puisqu'elles sont passées de 22 milliards de dollars en 2016 à 20 milliards de dollars en 2017.

Dans ce sillage, M. Mekideche a aussi regretté «l'asymétrie» persistante sur le plan économique entre l'UE et l'Algérie depuis 2005, date de la signature de l'Accord d'association avec l'UE.

Pour réduire cette asymétrie, qui est en faveur de l'UE, il a préconisé le développement des activités dans le secteur privé et la concrétisation des investissements au-delà des échanges commerciaux dans lesquels ne devrait pas se limiter la coopération entre l'UE et l'Algérie.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait appelé, lors du forum d'affaires algéro-espagnol tenu en début avril à Alger en présence de son homologue espagnol, Mariano Rajoy Brey, à la «compréhension» des fournisseurs traditionnels de l'Algérie quant aux mesures de sauvegarde commerciales prises par le gouvernement algérien pour rééquilibrer la balance des paiements.

«Je me dois de vous dire que l'Algérie traverse une période difficile financièrement du fait de la chute des prix des hydrocarbures qui ont gravement affecté sa balance des paiements», avait-il expliqué.

Devant cette situation, «le gouvernement, qui a décidé de préserver la dynamique de croissance économique et de développement social et culturel, a pris les mesures qui s'imposaient, notamment des dispositions transitoires de sauvegarde en matière de commerce extérieur», avait soutenu M. Ouyahia qui avait espéré la «compréhension» des fournisseurs traditionnels, et ce, «dans le cadre de la solidarité».

ALGÉRIE-GRÈCE Le vice-ministre grec des Affaires étrangères en visite en Algérie



Le vice-ministre grec des Affaires étrangères, Georges Katrougkalos, effectuera aujourd'hui une visite en Algérie dans le cadre des consultations politiques algéro-helléniques, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors de cette visite, M. Katrougkalos sera reçu par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Cette visite donnera lieu également à des entretiens avec le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, s'inscrivant dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la coopération bilatérale notamment en préparation de la prochaine commission mixte entre les deux pays. Le vice-ministre grec des Affaires étrangères rencontrera également d'autres responsables algériens, conclut la même source.

ALGÉRIE-RUSSIE M^{me} Benghabrit évoque avec l'ambassadeur de Russie à Alger les moyens de développement de la coopération dans le domaine éducatif

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit s'est entretenue hier à Alger, au siège de son département ministériel, avec l'ambassadeur de la République fédérale de Russie à Alger, Igor Beliaev, sur les moyens de développement de la coopération dans le domaine éducatif, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué les «moyens de développement de la coopération bilatérale dans le domaine éducatif, notamment ce qui a trait aux activités artistiques, culturelles et sportives», précise-t-on de même source. La rencontre a porté également sur la «possibilité d'établir un jumelage entre les établissements éducatifs», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-APCE Participation d'une délégation de l'APN aux travaux de la 2e session ordinaire de l'APCE à Strasbourg

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part du 23 au 27 avril à Strasbourg (France) aux travaux de la deuxième session ordinaire de 2018 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a indiqué hier un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée par les députés Houria Cheikhiaoui et Abdelkader Slimani.

ALGÉRIE - USA : Renouvellement de l'Accord sur la coopération en matière des sciences et de technologie

L'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique procéderont, aujourd'hui à Alger, à la signature de l'accord portant amendement et prorogation de l'Accord sur la coopération en matière des sciences et de technologie, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'accord sera signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar



Hadjar, et l'Ambassadeur américain en Algérie, John P. Desrocher.

L'accord vise notamment, rappelle la même source, «à renforcer les capacités scientifiques et technologiques des deux pays, à étendre les relations entre les communautés scientifiques des deux pays et au sein de la région du Maghreb, de même qu'à promouvoir la coopération scientifique et technologique à des fins pacifiques dans les domaines qui leur sont mutuellement bénéfiques».

BRÈVES D'AIN DEFLA Animations culturelles et scientifique à la Maison de jeunes

Salim Ben

La maison de jeunes Si M'hamed Bougara dans la ville de Khemis Miliana a abrité pendant plus de deux mois, les compétitions d'inter CEM de la ville, en programmant des activités culturelles et éducatives pour animer ces journées. Une grande finale a eu lieu au cours de la semaine passée à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de Youm El-Ilm, et c'est le CEM Madjen Kheira qui s'est trouvé champion de la ville devant le CEM Bouchireb Mohamed, Ibn Badis, le CEM Maghraoui Moussa, Smail Bensoltane Smail, Abdelmoumen Abdelatif, le CEM Gharbi et celui de Souamaa.

Le directeur Belaid Amine qui a organisé ces compétitions, nous a dit « c'était un vrai plaisir de voir des élèves des classes de 4ème années qui venaient s'inspirer et conduire des animations et une ambiance extraordinaire durant les samedis et les mardis ». Nous avons établi tous les moyens pour réussir cette grande fête et je tiens à remercier les directeurs de ces établissements scolaires qui ont collaboré avec notre établissement ainsi je tiens à remercier les Djs pour ces aides et soutiens » pour l'animatrice Amina Koriche. Un programme très riche et varié a été concocté afin de sortir les élèves de la routine et de revaloriser notre éducation et de rappeler à nos enfants que le savoir est la vraie force ».

Les écoles associées à l'UNESCO célèbrent la journée mondiale du livre

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur est une célébration mondiale. C'est une célébration d'auteurs, d'illustrateurs, de livres et de la lecture.

Chaque année, cette journée importante nous rappelle le pouvoir magique des livres.

Elle représente un lien entre les générations et les cultures et ouvre des fenêtres sur la diversité culturelle. Cette journée coïncide avec le 23 avril qui est une date symbolique qui marque la disparition des écrivains tels que William Shakespeare, Miguel Cervantes et Inca Garcilaso de la Vega. Cette date a été choisie par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995 pour rendre hommage aux livres et aux auteurs du monde entier. « Les écoles associées de l'UNESCO de l'Algérie ont été invitées à marquer la journée en engageant leurs élèves et enseignants dans des activités pour partager la passion de la lecture, présenter leurs livres préférés et sensibiliser à la lecture en tant que droit fondamental » Affirment le coordinateur national des écoles associées Mr Missoum Abdelkader. Les six écoles associées de la wilaya d'Ain Defla, ont été ainsi engagées pour fêter cette grande riche journée, en organisant des conférences et animations sur le rôle important de la lecture. Le CEM Maghraoui Moussa à Khemis Miliana, qui veut s'adhérer à l'Unesco, organise une exposition des livres, sur l'histoire, la science, l'environnement, le sport, l'Islam, et même les langues étrangères.

Se sont plus de 400 livres qui ont été offerts par une association Badret El Kheir de Rouiba, présidé par Samir Kafila, au club de l'histoire Si M'hamed Bougara de Khemis Miliana.

LA POLICE D'AIN DEFLA Les policiers présentent leurs condoléances aux familles victimes du drame

Dans le cadre de la politique de la DGSN, qui vise à renforcer la solidarité sociale, les cadres et les agents de police, ainsi que les spécialistes, psychologues appartenant à la sûreté de wilaya d'Ain Defla ont présenté leurs condoléances aux familles des martyrs du devoir national, victimes du dernier crash d'avion militaire de Boufarik.

Les policiers ont visité toutes les 25 familles touchées lors de ce dernier drame mortel et transféré les condoléances du DGSN, en l'occurrence Mr El Hamel, ainsi que celles du chef de sûreté de wilaya et tous les cadres de la police de la wilaya, en exprimant également leur solidarité et leur participation au deuil et présenté leurs condoléances suite à cette tragédie qui les a frappés. Gloires à tous les Chouhadas.

AUTOROUTE EST-OUEST : Réunion de coordination pour le suivi de l'état d'avancement du dernier tronçon reliant Dréan aux frontières tunisiennes

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a présidé samedi à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation du dernier tronçon de l'autoroute est-ouest s'étalant de la région de Dréan (W. El Tarf) jusqu'aux frontières tunisiennes, indique un communiqué du ministère.

La réunion de coordination à laquelle a pris part le wali d'El Tarf s'inscrit dans le cadre du suivi périodique sur le terrain des grands projets du secteur, ajoute la même source.

La réunion a vu la présence d'intervenants des différents secteurs concernés par les travaux de réalisation de ce tronçon de 84 Km, parmi eux des responsables de l'entreprise chinoise CETIC et l'Algérienne des autoroutes, des cadres de l'administration centrale et locale et du bureau d'études en charge du projet, outre des représentants des ministères du Travail, de l'emploi, de la sécurité sociale et de l'Industrie et des mines, ajoute le communiqué. L'objectif de la réunion est d'assurer une coordination sectorielle entre l'ensemble des parties, de noter les observations et obstacles qui entravent la réalisation du projet déjà mentionnés dans le rapport présenté par le comité ministériel



de suivi et de trouver les solutions idoines pour la réception de ce tronçon dans les délais impartis, précise le document.

M. Zaalane a donné de fermes instructions pour une bonne coordination entre l'ensemble des intervenants dans ce projet pour trouver des solutions à temps et

hâter le rythme de réalisation, en profitant de l'amélioration des conditions météorologiques favorables à la poursuite des chantiers en prévision de la réception du projet qui fait l'objet d'un suivi spécial par le président de la République concernant les délais de contrat, ajoute le document.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Une nouvelle promotion de lieutenants prête serment à la Cour d'Alger

Une nouvelle promotion de lieutenants composée de 153 policiers dont 27 éléments féminins, a prêté serment samedi à la Cour d'Alger, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

La cérémonie de prestation de serment de cette promotion de lieutenants de police ayant bénéficié d'une promotion exceptionnelle s'est déroulée sous la supervision du président de la Cour d'Alger en présence du directeur des ressources humaines à la DGSN, l'inspecteur régional de la police du Centre (Blida), de cadres supérieurs de la DGSN et des médias, précise la même source.

Après avoir prêté serment, les éléments de cette nouvelle promotion



sont habilités à accomplir leurs fonctions et à exercer leurs prérogatives en leur qualité d'officier de police judiciaire, « en s'engageant à assurer la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens en respectant les principes des droits de l'homme conformément aux lois de

la République ». « Selon l'article 12 du code de procédure pénale en Algérie, le serment est l'engagement et l'honneur sur lequel repose la déontologie de la Police judiciaire chargée des recherches et des investigations dans les affaires criminelles, parallèlement à la collecte

des preuves susceptibles de confondre leurs auteurs, avant l'ouverture d'enquêtes judiciaires à leur sujet », ajoute la même source.

« Le serment est au cœur des missions des officiers de la Police judiciaire pour leur permettre d'accomplir leurs missions d'autant que les programmes de formation modernes adoptés dans les différentes écoles de police permettent aux élèves d'acquérir les expériences et les performances techniques modernes pour une meilleure maîtrise et à même à faire face avec plus d'efficacité aux différentes formes de criminalité outre la sécurisation des citoyens, la protection de leurs biens et le maintien de l'ordre public ».

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME À ANNABA : 99 participants pour échanger les expériences

Le Salon international du tourisme et des voyages s'est ouvert, samedi à Annaba, au complexe sportif du 19 mai 1956, avec la participation de 99 professionnels du tourisme et des activités en relation avec le secteur, venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays pour proposer et promouvoir différentes offres touristiques. Ce Salon, auquel participent des établissements hôteliers tunisiens, des agences de voyages algériennes, d'Égypte et des Emirats arabes unis proposera, durant quatre jours, des offres touristiques compétitives et d'autres visant à promouvoir le tourisme domestique avec les spécifi-

cités de son littoral et ses régions montagneuses, ainsi que le tourisme religieux et d'exploration, a indiqué le directeur du tourisme de la wilaya, Mokdad Thabet.

Offrant aux professionnels du tourisme des espaces favorisant les échanges d'expériences en matière de promotion des destinations touristiques et de commercialisation de produits touristiques, la seconde édition de ce salon propose également des opportunités d'investissement pour promouvoir les activités touristiques dans la région d'Annaba, en sus des offres de voyages proposées par 60 agences présentes à cette manifestation.

Dans ce contexte, l'agence nationale de développement du tourisme (ANDT) a consacré des stands pour faire connaître les plans d'aménagement touristique et les concessions liées à l'investissement dans le secteur du tourisme, ainsi que les normes de gestion des structures touristiques, leur transformation en attractions touristiques et la promotion du tourisme domestique.

Ce Salon est organisé par l'agence de communication événementielle "DMZ Graphics" en coopération avec la direction du tourisme de la wilaya d'Annaba.

TIZI-OUZOU : Participation de plus de 450 personnes à un volontariat pour le nettoyage de la ville

Plus de 450 personnes ont participé, samedi, à une opération de volontariat organisée par la wilaya pour le nettoyage de la ville de Tizi-Ouzou.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné par le wali Mohammed Bouderbali, à partir du barrage de Taksebt, où il a demandé la mise en place de bacs à ordures afin d'encourager les visiteurs à y jeter leurs déchets et mettre fin au «spectacle désolant» qu'offrent les berges de cette zone humide artificielle, jonchées de toute sorte de débris notamment des emballages (canettes en aluminium, bouteilles et tessons de verre, plastique et papier).

Le chef de l'exécutif local a également demandé aux responsables de la direction des travaux publics d'inscrire une opération d'aménagement en structures légères (tables et chaises en bois) de quelques sites, environ cinq, autour de ce barrage, afin de permettre aux familles de s'y rendre pour pique-niquer et profiter des beaux paysages qu'offre Taksebt.

Cette opération de nettoyage a aussi concerné d'autres axes du chef-lieu de wilaya à savoir, cité-450 logements/route de



Bouhinoune, cité les Genêts/boulevard Amyoud, nouvelle ville (à partir de la clinique Slimana)/pôle universitaire Hasnaoua II, entrée ouest de la ville/siège de la sûreté de wilaya et placette de l'olivier/ex-station de taxi d'Azazga, a-t-on appris de l'attaché du cabinet du wali, chargé de l'environnement, M'hand Yousnadj.

Plusieurs directions dont l'environnement, la protection civile,

l'Algérienne des eaux, les services agricoles, les travaux publics la conservation des forêts, l'Epic CODEM (pour la collecte des déchets ménagers), l'Office national d'assainissement, ont pris part à cette action qui a mobilisé, en plus des moyens humains, plus de 70 engins entre tracteurs, camions, cases, rétro-chargeurs et camions-citernes, a-t-on indiqué de même source.

SOCIÉTÉ CIVILE Faire face aux dangers menaçant nos valeurs à travers les réseaux sociaux

Le secrétaire général de l'Académie de la société civile algérienne (ASCA), Ahmed Chenna a appelé, samedi à Oran, la société civile à «faire face aux dangers menaçant nos valeurs à travers les réseaux sociaux».

«Il faut adopter un programme d'action en mobilisant l'ensemble des couches sociales, pour contrer les abus de désinformation et de déstabilisation propagés dans ces espaces virtuels et qui constituent un réel danger pour notre société», a-t-il soutenu, soulignant que «l'université a un grand rôle à jouer pour mettre en exergue nos valeurs».

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence nationale de l'Académie de la société civile, intitulée «entre l'information traditionnelle et les médias sociaux», organisée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en présence

d'une assistance formée de représentants de la sûreté de wilaya d'Oran, des Douanes et des adhérents de l'ASCA des wilayas de Chlef, Tlemcen, Tiaret, Naama et Oran, Ahmed Chenna a déclaré «il est indéniable que ces outils d'information ont leur côté positif.

Néanmoins, il faut s'armer de valeurs pour en faire un meilleur usage».

Au passage, il a rappelé l'effort colossal effectué par l'Etat en matière d'instruction et de sensibilisation pour une utilisation saine et appropriée de l'internet.

Le président du bureau de la wilaya d'Oran de l'ASCA, Mohamed Benaïcha a, pour sa part, insisté sur l'importance de l'encadrement des capacités sociales à travers une démarche sociale moderniste et respectueuse des valeurs nationales, estimant que «la société civile ne doit pas rester en marge de ce qui

se passe dans ces espaces et rester passive face à des dérapages de certains utilisateurs des réseaux sociaux».

«La liberté d'accès à ces moyens de communication a ses revers, si on ne sait pas comment maîtriser juridiquement leur utilisation», a déclaré le directeur de l'Université de la formation continue (UFC) d'Oran, Khaled Mokhtari, qui s'est interrogé sur la manière d'investir cet espace, à fort impact d'influence sur les comportements, notamment de certains jeunes.

Dans ce contexte, il a appelé les médias publics et privés à plus de sensibilisation pour semer les graines d'espoir et préserver la société contre les maux qui la guettent via Facebook, Twitter, Youtube et autres médias sociaux dont les conséquences sont parfois dommageables.

Dans son intervention sur «la réalité de la liberté d'expression en politique

dans les réseaux sociaux», Dr Nassima Hakiki du département communication et information de l'université Oran (1) a mis en garde contre les effets négatifs et déstabilisateurs des réseaux sociaux, citant au passage l'exemple du fameux printemps arabe, où les messages destructeurs passaient par ces plateformes de partage.

Au terme de cette rencontre, le chargé de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya d'Oran, le commissaire Abderrahmane Rahmani a mis en exergue les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale en matière de lutte contre la cybercriminalité, remerciant les médias, en tant que partenaire à part entière, pour leur rôle d'accompagnement de la police de proximité dans ses actions de sensibilisation, pour donner une image positive de la société civile.

ORAN : 2 personnes arrêtées dans une affaire de kidnapping d'une fillette

Deux individus ont été arrêtés samedi dans une zone agricole, située à l'Est de la ville d'Oran, dans une affaire de kidnapping d'une fillette âgée de trois ans recherchée depuis hier vendredi, a-t-on appris auprès des services de la gendarmerie nationale. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale qui ont retrouvé la fillette chez les deux individus arrêtés.

Des personnes ayant assisté à l'opération de récupération de la fillette ont publié des scènes filmées sur les réseaux sociaux. Les services de la gendarmerie nationale ont utilisé des patrouilles de recherche soutenues par un hélicoptère qui a permis de localiser les deux individus au milieu de la ferme.

CONSTANTINE : 22 cas de brucellose humaine enregistrés en 2017

Vingt-deux (22) personnes ont été atteintes de brucellose en 2017 dans la wilaya de Constantine, alors qu'au premier trimestre 2018 un seul cas a été détecté, a-t-on appris samedi de la responsable du service prévention de la Direction locale de la santé.

Maladie contagieuse transmise à l'homme par des animaux infectés (ovins, bovins et caprins), la brucellose a connu ces trois dernières années «une certaine recrudescence» passant de un (1) cas en 2015 à neuf (9) en 2016, puis 22 en 2017, a indiqué à l'APS Dr. Fatima Sghirou.

Parmi les 22 cas enregistrés l'année dernière, six sont ont été recensés dans la commune de Constantine, quatre à El Khroub et neuf à Ouled Rahmoune, a-t-elle détaillé, précisant que cette maladie à déclaration obligatoire, dont la contamination se fait par voie digestive ou cutanée, est occasionnée par la consommation de lait cru, non pasteurisé et ses dérivés.

Selon cette responsable, «un seul cas est pour l'heure signalé au premier trimestre 2018, soulignant l'importance de sensibiliser les citoyens et les professionnels, en contact avec les animaux, sur l'importance de la prévention».

Dr. Sghirou a évoqué, à ce propos, une instruction ministérielle datant du 2 avril 2018 faisant état du renforcement du programme de prévention et de lutte contre cette zoonose à travers laquelle plusieurs mesures prophylactiques adressées à l'intention du personnel concerné doivent être appliquées pour se prémunir contre cette maladie.

«Eleveurs, vétérinaires et bouchers doivent éviter tout contact avec l'animal les mains nus par mesure de sécurité, éviter également de manipuler les nouveaux-nés d'ovins, bovins et caprins sans gants de protection.

Le port obligatoire de gants et de lunettes de protection, ainsi que des bottes en cas de contact avec l'animal et le nettoyage des ustensiles servant à la collecte du lait sont de rigueur», a souligné la responsable du service de prévention à la DSP.

Outre ces mesures préventives, le personnel à risque concerné est également soumis, a-t-elle ajouté, à des contrôles sérologiques réguliers pour vérifier s'il n'y a pas eu de contamination par la bactérie responsable de la brucellose.

Dr. Fatima Sghirou considère, à ce propos, que la meilleure prévention contre la brucellose reste la pasteurisation du lait et ses dérivés, d'où l'impérieuse nécessité de sensibiliser les citoyens sur les risques d'infection par la brucellose, notamment durant le mois sacré de Ramadhan au cours duquel la consommation de lait cru est plus importante que les autres mois de l'année.

BISKRA : Plus de 29000 femmes ciblées par la campagne de dépistage précoce du cancer du sein

Plus de 29000 femmes de la wilaya de Biskra sont ciblées par une campagne de dépistage précoce du cancer du sein débutée samedi, a-t-on appris des organisateurs.

A cette occasion, les services de la santé publique de l'hôpital El Hakim Saadane de Biskra ont commencé, en coordination avec l'association «El Amel» d'aide aux personnes atteintes du cancer, à inscrire les femmes désireuses de bénéficier du dépistage précoce du cancer du sein.

Le directeur local de la Santé et de la

population, Mohamed Laïb a déclaré que cette initiative cible toutes les femmes de la wilaya âgées entre 40 et 69 ans, soit plus de 29000 personnes, soulignant que «tous les moyens nécessaires, humains et matériels, ont été mobilisés pour cette opération».

Selon la même source, un staff médical, composé de 4 oncologues, 4 médecins généralistes, 9 infirmiers et 2 psychologues, a été chargé de mener à bien cette campagne.

N'étant pas limitée dans le temps, cette action préventive de proximité sera

«conduite jusqu'à son terme», a fait savoir de son côté la secrétaire générale de l'association «El Amel» qui n'a pas manqué de rappeler l'importance du dépistage volontaire pour lutter contre le cancer du sein.

Parallèlement au lancement de cette campagne, le siège de l'école supérieure de formation paramédicale a abrité une journée de formation au profit des praticiens de la wilaya axée sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et l'orientation des cas suspectés.

**ÉTATS-UNIS :
Un tireur tue trois
personnes dans
un restaurant
en Tennessee**



Un tireur a tué trois personnes et en a blessé au moins quatre autres dimanche dans un restaurant de gaufres à Antioch, au sud-est de Nashville, dans l'Etat américain du Tennessee, selon la police.

La fusillade a éclaté à 03H25 locales dans un restaurant de gaufres à Antioch, au sud-est de Nashville. "Un client a affronté le tireur et lui a enlevé son arme. Le mis en cause s'est enfui en courant. Il s'agit d'un homme blanc aux cheveux courts", a indiqué la police dans un communiqué.

**TANZANIE :
Les 6 policiers
relâchés dans
l'enquête sur la mort
d'une étudiante**



Le parquet tanzanien a annoncé samedi avoir abandonné les poursuites contre six policiers arrêtés après la mort d'une étudiante, victime d'une balle perdue de la police pendant la répression d'une marche de l'opposition en février. La police avait reconnu qu'une balle avait atteint l'étudiante de 22 ans lorsque les forces de l'ordre avaient recouru à des tirs de sommation pour disperser des partisans du Chadema, principal parti de l'opposition, à Dar es Salaam, capitale économique du pays. La victime ne participait pas à la marche. Cet incident avait suscité une vague d'indignation dans le pays et de nombreuses voix s'étaient élevées pour réclamer justice. «Dans une manifestation de plus de 200 personnes, vous ne pouvez pas déterminer qui a tiré sur elle. Et puis, aucune balle n'a été extraite de son corps», a indiqué à la presse le procureur Biswalo Mganga. «La police ne peut pas être poursuivie pour la répression d'une manifestation illégale, même lorsqu'il y a un meurtre. Pour ces raisons, ces policiers ont été relâchés, faute de preuves», a ajouté le procureur. Les autorités avaient arrêté les six policiers tout en soulignant que, selon elles, les principaux responsables de ce meurtre étaient les dirigeants du Chadema, qui avaient conduit cette manifestation. A la question de savoir s'il abandonnait également les charges contre les hauts responsables de ce parti, poursuivi pour cet incident, le procureur a répondu: «Ne parlons pas de cela. L'affaire se trouve déjà devant le tribunal. Je ne veux et ne peux commentier».

**JAPON :
Un suicide dans un centre de détention pour
migrants déclenche une grève de la faim**

Le suicide d'un ressortissant indien dans un centre de détention pour migrants au Japon a déclenché une grève de la faim parmi ses co-détenus, selon des médias.

Deepak Kumar, un Indien d'une trentaine d'années, a été retrouvé mort le 13 avril après s'être apparemment pendu dans une douche, dans un centre d'Ushiku, au nord-est de Tokyo.

En réaction, environ 70 de ses co-détenus ont entamé une grève de la faim, selon un responsable de l'établissement.

Ce mouvement de protestation s'est propagé à d'autres structures similaires.

Le cas de Deepak Kumar n'est pas une première: au moins huit détenus sont décédés dans ces centres depuis 2010, selon un décompte de l'Association japonaise pour les réfugiés (JAR).

Quelque 1.000 personnes sont regroupées dans ces structures, d'après l'ONG, où les détentions peuvent être longues et les conditions de vie suscitent de vives inquiétudes, notamment sur la qualité du suivi médical et la surveillance des détenus.

Rien qu'à Ishiku, un Vietnamien est



décédé l'an dernier après une attaque cérébrale, et en 2014, deux autres migrants dont un Camerounais y ont également trouvé la mort: le premier s'est étouffé avec de la nourriture et le second a été retrouvé inconscient dans sa cellule. Les détenus affirment que s'ils se plaignent d'un problème médical auprès des gardiens, on leur four-

nit simplement des somnifères ou des médicaments contre l'anxiété.

«C'est inquiétant que 20% des détenus prennent des somnifères», remarque Eri Ishikawa, présidente du conseil d'administration de la JAR, qui regrette qu'il «n'y ait pas de mécanisme indépendant pour surveiller» ce qui se passe dans ces structures.

**Japon: Nabi Tajima, doyenne présumée
de l'humanité décède à 117 ans**

La Japonaise Nabi Tajima, qui était vraisemblablement la doyenne de l'humanité, est décédée samedi à 117 ans, a annoncé dimanche un responsable local japonais.

Mme Tajima, née le 4 août 1900, est morte vers 20H00 (11H00 GMT) sur son île natale de Kikai dans la région de Kagoshima, a précisé Susumu Yoshiyuki, un responsable du département de la Santé.

Devenue la doyenne des Japonais en septembre 2015, elle était probablement aussi la doyenne de l'humanité depuis le décès en septembre 2017 à 117 ans de la Jamaïcaine Violet Brown, selon les médias japonais.

Mais le Guinness des records, qui menait l'enquête

depuis le décès de Mme Brown, n'avait pas encore reconnu officiellement à Mme Tajima le titre de doyenne.

L'organisation a en revanche annoncé le 10 avril que le doyen de l'humanité était le Japonais Masazo Nonaka.

«Mme Tajima vivait dans une maison de retraite.

Elle s'était affaiblie en janvier et avait été hospitalisée», a précisé à l'AFP M. Yoshiyuki.

«Elle y est décédée (samedi) du fait de son grand âge».

Le record de longévité pouvant être prouvé officiellement, tous sexes confondus, est toujours détenu par la Française Jeanne Calment, décédée en 1997 à 122 ans et 164 jours, selon le Guinness.

**BÉNIN :
456 jeunes interpellés dans le cadre
de la lutte contre la cybercriminalité**

Quelques 456 jeunes béninois, âgés de 18 à 25 ans, ont été interpellés, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité déclenchée par le gouvernement béninois début mars dernier, annonce un communiqué conjoint des procureurs généraux et du directeur général de la police républicaine, publié samedi à Cotonou.

Selon le communiqué le mode opératoire

de ces cybercriminels diffère d'un dossier à un autre.

«Face à ce fléau qui mine et ruine en réalité la jeunesse béninoise, les parquets généraux ont engagé depuis quelques mois des actions de répression contre ces délinquants, les cybercriminels», indique la même source, qui cite une condamnation de 36 mois à Ouidah, une condamnation de 60

mois avec 5.000.000 FCFA de dommage-intérêt à Cotonou et plusieurs condamnations de 24 mois à Parakou.

«Les parquets vont désormais requérir des peines allant jusqu'à 20 mois d'emprisonnement ferme, conformément aux textes en vigueur afin d'éradiquer définitivement ce fléau du Bénin», ajoute le communiqué.

**ÉGYPTE :
Le parquet général ordonne le blocage
du jeu Blue Whale Challenge**

Le parquet général égyptien a ordonné samedi le blocage du jeu Blue Whale Challenge, qui pousse les jeunes à relever des défis incluant le suicide, ainsi que d'autres jeux électroniques jugés «dangereux», a-t-il annoncé dans un communiqué.

Le Blue Whale Challenge (le défi de la baleine bleue) pousse des adolescents à relever pendant 50 jours une série de défis chaque fois plus dangereux jusqu'à la dernière étape: le suicide.

Ces derniers jours, la presse locale a relayé la polémique autour de ce jeu qui a également des adeptes en Egypte. Certains parlementaires avaient exprimé dans les médias locaux leur inquiétude après le suicide supposé de plusieurs jeunes.

Le parquet général a annoncé samedi avoir chargé l'Autorité nationale



de régulation des télécommunications de «prendre les mesures qui s'imposent pour bloquer les sites qui diffusent des jeux électroniques sur Internet», citant notamment le Blue

Whale Challenge. Le parquet en a fait une question relevant de «la sécurité nationale et des intérêts supérieurs du pays», estimant que le phénomène affectait un nombre important de familles égyptiennes.

L'autorité chargée de délivrer des fatwas (avis religieux), Dar el-Iftaa, avait pour sa part déclaré au début du mois que ce jeu était «interdit par l'islam».

Inspiré d'une croyance populaire selon laquelle les baleines bleues sont capables de se suicider en s'échouant sur les plages, le Blue Whale Challenge propose à ses adeptes d'accomplir des défis, des plus simples comme dessiner une baleine sur une feuille, à des plus effrayants comme de se scarifier, insulter ses parents, se couper les lèvres, voire se suicider.

CHINE :

Au moins onze morts dans un accident de bateau-dragon

Au moins onze personnes ont péri et six étaient portées disparues samedi en Chine dans le naufrage de deux bateaux-dragons traditionnels dans le sud de la Chine, ont rapporté des médias locaux.

L'accident s'est produit lorsque deux bateaux-dragons se sont renversés lors d'un entraînement sur la rivière Taohuajiang à Guilin, selon l'agence Chine nouvelle.

Cinquante-sept personnes sont tombées à l'eau, et quarante d'entre elles ont été sauvées. Les opérations de secours se poursuivent. Les rameurs étaient en train de s'entraîner en vue d'une course sur la rivière Taohua, dans la ville touristique de Guilin, quand leurs deux embarcations se sont renversées, précipitant 57 personnes à l'eau.

Selon les autorités de Guilin, les villageois de Dunmu ont organisé cette séance d'entraînement sans prévenir la police. Deux organisateurs ont été placés en détention.

Des courses de bateaux-dragons, longues pirogues dans lesquelles peu-



vent prendre place plusieurs dizaines de rameurs, ont lieu traditionnellement dans tout le pays le cinquième jour du cinquième mois du calendrier lunaire chinois. Cette festivité est

dédiée à la mémoire du poète Qu Yuan qui, selon la légende, s'est suicidé en se noyant au III^e siècle av. JC après avoir été faussement accusé de trahison.

MADAGASCAR :

Une personne tuée lors de heurts entre policiers et opposants

Une personne a été tuée et 16 autres blessées samedi à Antananarivo au cours de heurts entre policiers et opposants à une nouvelle loi électorale, a indiqué une source hospitalière.

«Nous avons reçu 17 blessés aujourd'hui, l'un d'eux a depuis succombé», a déclaré Olivat Alison Aimée Rakoto, chef de l'hôpital HJRA d'Antananarivo cité par l'AFP.

La manifestation avait été interdite mardi par les autorités locales et

les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants qui répliquent en lançant des pierres, selon des médias.

L'opposition avait déclaré vouloir maintenir son initiative pour protester contre «l'adoption scandaleuse de trois lois électorales» début avril par le Parlement. L'opposition accuse le pouvoir en place de vouloir la museler, à quelques mois des élections présidentielle et législatives prévues pour la fin de l'année.



JORDANIE :

Un député et plusieurs proches tués dans un accident de la route

Un député jordanien et sept autres personnes, dont sa femme et trois de ses enfants, ont été tués lors d'une collision avec un camion au sud de la capitale Amman, a indiqué dimanche une source de sécurité.

Mohammed al-Amamreh, sa femme, trois de ses enfants et son beau-frère, ainsi que le chauffeur du camion et son assistant, ont trouvé la mort dans cet accident samedi soir, a affirmé la même source. Le drame a



eu lieu sur l'autoroute du Karak, au sud d'Amman, a-t-on précisé de même

source. Le chef du Parlement jordanien, Atef al-Tarawneh, a exprimé sa peine pour la mort de M. Amamreh, un ancien colonel de 53 ans, originaire de la ville de Maan (sud). Il a reporté à lundi deux sessions parlementaires prévues dimanche.

Les accidents de la route sont une des plus importantes causes de décès en Jordanie. Selon des statistiques officielles, 750 personnes sont mortes en 2016, environ 150 de plus que l'année précédente.

GRÈCE :

Deux morts dans le crash d'un avion monomoteur à Skaloma Fokidas

Deux personnes qui étaient à bord d'un avion monomoteur qui s'est écrasé samedi dans le centre de la Grèce, près du village de Skaloma Fokidas, à environ 200 kilomètres au nord-est d'Athènes, ont trouvé la mort, a rapporté AMNA, l'agence de presse nationale grecque.

Précédemment, les sapeurs-pompiers grecs avaient annoncé que la dépouille d'une personne avait été désincarcérée et qu'une seconde personne, blessée, avait été transférée vers un centre médical voisin.

Gravement blessée, la seconde personne a également succombé, ont annoncé les autorités locales.

Le petit appareil avait quitté Kastro Evoias et se dirigeait vers Messolonghi, située à quelques kilomètres à l'ouest de la zone montagneuse où il s'est écrasé, selon AMNA, alors que des vents forts soufflaient sur la région.

RUSSIE :

Une fillette tuée et 12 blessés dans une tempête à Moscou

Une fillette a été tuée et 12 autres personnes blessées lors d'une tempête qui s'est abattue samedi sur Moscou, a indiqué le maire de la capitale russe Sergueï Sobianine.

Des rafales de vent allant jusqu'à 90 km/h ont fait chuter des centaines d'arbres à Moscou, a écrit M. Sobianine sur son compte officiel Twitter. «Le nombre de blessés lors de la tempête est de 12. Et une fillette hospitalisée dans un état extrêmement grave n'a pas pu être sauvée par les médecins», a-t-il précisé.

La tempête a également fait un mort à Mytichtchi, dans la région de Moscou, selon l'antenne locale du ministère de la Santé, citée par l'agence officielle TASS.

Par ailleurs, des dizaines de vols ont été retardés dans les aéroports moscovites, selon l'agence de presse Interfax. Pour sa part, le ministère russe des Situations d'urgence a annoncé s'attendre à de la pluie et des chutes de neige accompagnées des violentes rafales de vent dans la nuit de samedi à dimanche.

NICARAGUA/RÉFORME DES RETRAITES : Ortega promet un dialogue

Le président Daniel Ortega a assuré samedi que son gouvernement allait renouer le dialogue, après les violentes manifestations contre une réforme des retraites qui ont fait au moins dix morts au Nicaragua. «Le gouvernement est totalement d'accord pour reprendre le dialogue pour la paix, pour la stabilité, pour le travail afin que notre pays ne soit pas confronté à la terreur que nous vivons en ces moments», a déclaré M. Ortega à la télévision nationale, sans annoncer de date pour l'ouverture du dialogue. Il a toutefois affirmé que les manifestations étaient soutenues par des «groupes politiques opposés à son gouvernement et financés par des organisations extrémistes des Etats-Unis», sans toutefois les identifier. Leur but est de «semmer la terreur, semer l'insécurité», «détruire l'image du Nicaragua» après «onze ans de paix» afin de «prendre le pouvoir», a-t-il martelé.

IRAN :

L'Iran envisage d'utiliser le russe comme seconde langue dans ses programmes scolaires

Le ministre iranien de l'Éducation a suggéré d'utiliser le russe comme seconde langue dans les programmes scolaires, a rapporté samedi le quotidien iranien Tehran Times.

Le projet a pour objectif de mettre un terme à l'utilisation de l'anglais comme seconde langue dans les écoles iraniennes, a déclaré M.

Mohammad Bat'haei, cité par le quotidien.

M. Bat'haei a présenté l'idée lors d'une récente rencontre, à Moscou, avec la ministre russe de l'Éducation et de la Science, Olga Vasilieva. Un groupe de travail sera créé pour préparer un mémorandum d'accord sur ce sujet, a-t-il dit. Selon la même source, Vyacheslav Nikonov, président du comité de l'éducation et de la science de la Douma d'Etat (Chambre basse du Parlement de Russie), s'est dit favorable à cette idée et a appelé de ses vœux des projets visant à enseigner le farsi dans les écoles russes, parallèlement à d'autres langues.

LEUCÉMIE MYÉLOÏDE UNE MALADIE MAÎTRISÉE À 90%

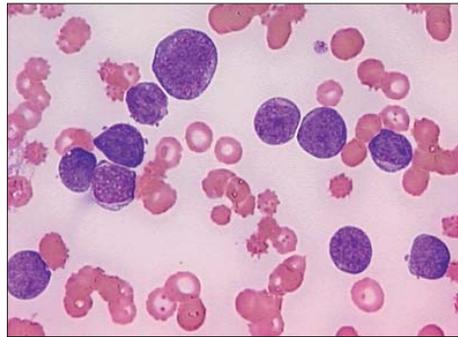
Le traitement de la leucémie myéloïde chronique, un cancer des globules blancs, est de mieux en mieux traité. Aujourd'hui, 90% des patients peuvent espérer en guérir.

Il existe plusieurs formes de leucémies qui sont réparties en deux catégories : les leucémies aiguës et les leucémies chroniques. Les leucémies aiguës sont des maladies d'évolution rapide qui mettent en jeu la vie des patients à court terme en l'absence de traitement. Dans les leucémies chroniques, les cellules qui prolifèrent ont terminé leur maturation, ce qui explique leur évolution plus lente. Parmi les leucémies chroniques, la leucémie myéloïde était souvent synonyme de parcours du combattant pour les patients, et l'issue n'était pas forcément positive. Or, comme s'enthousiasme le Pr Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dans un entretien accordé au Figaro, «la leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95% des cas».

Environ 8 000 personnes en France sont atteintes de leucémie myéloïde et 700 nouveaux cas sont découverts chaque année. Cette forme de cancer du sang touche plus

les hommes que les femmes, principalement après 50 ans. Dans de nombreux cas, sa découverte est fortuite et se fait à l'occasion d'une analyse de sang qui révèle un trop grand nombre de globules blancs. Le diagnostic définitif repose ensuite sur des analyses qui permettent de déterminer à quel stade la maladie a évolué et quel est le pourcentage de cellules immatures dans le sang. Neuf fois sur dix, ce taux est inférieur à 6%, ce qui qualifie la maladie de chronique, sans symptômes.

«Mais aujourd'hui, 90 à 95% des patients atteints par cette maladie vont obtenir un traitement qui leur convient», insiste le Pr Rousselot. Seul inconvénient : ces traitements doivent être suivis au minimum pendant plusieurs années, parfois à vie. Et les échecs sont souvent dus au fait que le patient finit par se lasser d'un traitement qui dure aussi longtemps. Le prochain défi des médecins et des chercheurs sera donc de permettre d'arrêter le traitement lorsque la rémission moléculaire sera atteinte.



LE VIEILLISSEMENT DES CELLULES, UNE PISTE DE TRAITEMENT

Le mécanisme de vieillissement prématuré des cellules pourrait servir dans le traitement ciblé de la leucémie aiguë promyélocytaire et pour d'autres types de cancers, révèle une équipe de l'Inserm.

On en sait plus sur le processus de guérison des leucémies aiguës promyélocytaïres, une forme rare de cancer du sang. Les leucémies sont des maladies du système sanguin liées à la présence en sur-nombre de globules blancs

anormaux, qui envahissent la moelle osseuse et/ou le sang. Dans le cas de la leucémie aiguë promyélocytaire, les cellules des patients possèdent une anomalie qui entraine la synthèse d'une oncoprotéine, la protéine PML/RARA, qui déclenche la prolifération des cellules cancéreuses.

En 2010, des chercheurs de l'Inserm, dirigés par le Pr Hugues de Thé, ont découvert que l'arsenic associé à l'acide rétinoïque, une hor-

me, favorisait la destruction de cette oncoprotéine et l'élimination des cellules souches leucémiques. Trois ans plus tard, la même équipe a réussi à comprendre comment ce processus de guérison fonctionne au niveau cellulaire et moléculaire. Ces nouveaux travaux parus dans la revue *Nature Medicine* démontrent que la sénescence, le vieillissement des cellules, peut avoir un effet anti-cancéreux. Comment est-ce possible ?

Pour faire simple, le traitement à base d'arsenic et d'acide rétinoïque réorganise des corps nucléaires, active une protéine (la p53), à l'origine du vieillissement et de la mort des cellules cancéreuses. «Lors de ce traitement ciblé, les chercheurs ont montré que la protéine p53 [qui joue un rôle essentiel dans la prolifération cellulaire] arbitre entre mort cellulaire et survie, déclenche la sénescence grâce à l'implication de corps nu-

cléaires PML», explique l'Inserm dans un communiqué. C'est ce phénomène qui expliquerait la guérison totale des patients, en leur épargnant la chimiothérapie et ses effets secondaires, assurent les chercheurs français. Cette découverte ne se limite pas au traitement de la leucémie aiguë promyélocytaire. Elle ouvre des perspectives pour le traitement d'autres cancers, concluent les scientifiques.

VERS UN NOUVEAU TRAITEMENT PROMETTEUR ?

La mise sur le marché d'un traitement expérimental pour soigner le cancer de la moelle osseuse pourrait être accélérée.

Après avoir constaté que 89% des patients atteints d'une leucémie avaient vu leur cancer disparaître grâce à ce traitement expérimental, les régulateurs américains ont décidé d'accélérer la procédure d'autorisation de mise sur le marché.

Il s'agit d'une immunothérapie personnalisée, connue sous le nom de CTL 019 et qui a été développée par l'Université de Pennsylvanie (États-Unis). C'est la première immunothérapie contre le cancer à recevoir cette désignation d'avancée majeure. Elle est en effet qualifiée de «perçue» par l'Agence Fédérale des Médica-

ments (FDA) et va donc bénéficier d'une procédure accélérée d'examen de la part de l'Agence ainsi que d'une attention particulière dans sa mise sur le marché.

«D'immenses espoirs»

Le traitement consiste à extraire des cellules immunitaires du patient pour les lui reprogrammer génétiquement afin qu'elles ciblent ses cellules cancéreuses qui produisent une protéine appelée CD 19. Les cellules immunitaires reprogrammées sont ensuite réinjectées dans l'organisme du patient, où elles se multiplient et attaquent directement le cancer. «Nos premiers résultats laissent apparaître d'immenses espoirs pour un groupe désespéré de patients, dont beaucoup ont été en



mesure de retrouver une vie normale à l'école ou au travail après avoir reçu cette nouvelle immunothérapie personnalisée, a indiqué le chef de l'équipe de recherche de l'Université de Pennsylvanie, Carl June. L'an dernier, sur 27 patients (22 enfants et 5 adultes) atteints de leucémie aiguë lymphoblastique, 89% ont vu leur cancer disparaître. Le premier adulte à avoir reçu ce traitement est en rémission depuis un an, la première enfant à l'avoir reçue a été en mal six deux ans de rémission. Des résultats qui ouvrent la porte au développement et à l'autorisation d'autres tests avec cette thérapie, afin de traiter plusieurs sortes de cancers. Pour ce faire, l'université s'est alliée en 2012 avec l'entreprise pharmaceutique Novartis.

Le stress précoce déteint à vie sur le cerveau



Le stress extrême vécu pendant l'enfance, comme la pauvreté, la maltraitance ou l'abandon laisse des séquelles durables sur le cerveau, selon une nouvelle étude américaine.

Un stress sévère dans l'enfance peut affecter durablement le cerveau tout au long de l'existence. Cela pourrait altérer les parties du cerveau responsables de l'apprentissage, la mémoire, la gestion du stress et des émotions. Des événements stressants traversés à l'âge de 2-3 ou 4 ans peuvent affecter négativement le comportement, la santé, le travail et même le choix du partenaire dans la vie adulte. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison, aux États-Unis. Leur étude a consisté à réaliser des entretiens auprès de 128 enfants âgés en moyenne de 12 ans et qui ont souffert petits d'abus sexuel, d'abandon ou de pauvreté. Les cerveaux de ces enfants ont été observés, en particulier l'hippocampe et l'amygdale, deux zones impliquées dans l'émotion et la réponse au stress. Les images ont été comparées aux images cérébrales d'enfants issus de milieu modeste ayant eu une enfance heureuse.

Des changements neurobiologiques

Résultat, les enfants ayant connu un stress sévère ont présenté des amygdales et des hippocampes plus petits que les autres.

Faut-il en conclure que le stress dans l'enfance rejallira forcément négativement dans la vie d'adulte ? Les chercheurs restent prudents : les observations représentent les marqueurs d'un changement neurobiologique, mais n'augmentent pas de la destinée d'un individu. Cette étude n'est pas la première à s'intéresser aux effets du stress sur le cerveau. La dernière en date émane de l'Université d'Iowa et met en garde contre le stress chronique. Il peut donner des trous de mémoire avec l'âge.

CANCER : LA GÉNÉTIQUE EST UN PLUS GROS FACTEUR DE RISQUE QUE LE MODE DE VIE

A travers une étude portant sur des personnes adoptées, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risques plus important que l'environnement.

Les facteurs génétiques à l'origine des cancers de la prostate, du colo-rectal et du cancer du sein, sont établis. Et pour preuve, quelle femme ne s'est pas vue questionner sur ses antécédents familiaux lors d'une visite gynécologique par exemple ? Mais concernant les risques cancéreux, le débat persiste malgré tout entre gène et environnement. Suite à leur étude, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus important que le mode de vie.

Cette étude, dirigée par Bengt Zoller, professeur à l'université de Lund en Suède et dont les résultats sont parus dans le *European Journal of Cancer*, s'est basée sur un groupe de 70 965 enfants adoptés nés entre 1932 et 1969. Leurs diagnostics ont été réalisés entre 1958 et 2010. Après avoir étudié dans le registre du Cancer suédois, les données de leurs deux parents biologiques et adoptifs, les chercheurs ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus élevé que le mode de vie, dans le développement d'un cancer du sein, de

la prostate ou d'un cancer colorectal. Si un des deux parents biologiques est atteint d'un cancer, l'enfant a entre 80 et 100% plus de chances de développer le même, en comparaison à un enfant dont le parent n'est pas touché. «Les résultats de notre étude ne signifient pas que le mode de vie d'un individu n'est pas important dans le risque de développer un cancer, mais il suggère que le risque pour les trois types les plus communs de cancer dépend dans une grande mesure de la génétique», précise le Pr Zoller. L'étude observe également que les enfants adoptés ayant eu un parent biologique atteint d'un cancer en développent à un âge plus avancé.

Questionner plus sur l'histoire familiale des patients

Une étude à prendre d'autant plus au sérieux que les témoins suédois étudiés ont été adoptés avant l'âge d'un an, donc ont été éloignés de l'environnement familial de leurs parents biologiques. De plus, en se basant sur des personnes qui ne partagent



pas le même environnement que leurs parents biologiques, les chercheurs apportent des conclusions moins discutables quant à l'influence de la génétique sur le cancer.

De nouvelles conclusions indispensables pour les cliniques dans l'évaluation des risques de cancers chez les patients : «L'apparition du cancer du sein, le cancer de la prostate et le cancer colorectal chez les parents biolo-

giques est un facteur de risque important qui devrait être inclus dans l'histoire et les examens médicaux des patients», indique le Pr Zoller.

Il semble donc très important que les médecins questionnent encore plus les patients sur leurs antécédents familiaux afin qu'ils puissent mettre en place d'autres tests nécessaires pour dépister la maladie.

CONTRE LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES, MANGEZ DU CHOCOLAT NOIR

Une récente étude américaine vient de montrer que le chocolat noir (à 85%) pouvait nous aider à lutter contre les maladies cardiovasculaires. Bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas résister à un (petit) carré de chocolat noir : une récente étude américaine (publiée dans le *Journal of American Heart Association*) vient de montrer que ce dernier est bon pour nos artères.

Ces travaux concernent en particulier tous ceux qui souffrent de maladies artérielles périphériques : il s'agit de



pathologies qui atteignent les artères qui sillonnent les bras, l'estomac, la tête mais aussi (et surtout) les jambes. A cause d'une pression sanguine trop faible, les malades sont en fait plus sou-

vent sujets aux crampes, à la fatigue et aux douleurs, notamment dans les jambes. Une question de polyphénols. Après avoir donné du chocolat noir à 20 malades (âgés de 60 à 78 ans), les

chercheurs se sont rendus compte que les participants pouvaient marcher un peu plus longtemps sans ressentir de douleurs dans les jambes (17 secondes de plus, très exactement).

ils en ont conclu que les polyphénols contenus dans le chocolat noir diminuaient notre niveau de stress oxydatif (le stress causé par un déséquilibre entre les radicaux libres et les anti-oxydants présents dans notre organisme) et augmentaient aussi notre taux d'oxyde nitrique, une substance bien connue pour augmenter la pression artérielle. Mais attention : pour bénéficier des bienfaits de ces polyphénols, il s'agit de croquer du chocolat à plus de 85% de cacao. On laisse donc tomber le chocolat au lait et le Nutella...

BURUNDI : 2 morts et 35 blessés dans l'explosion d'une grenade

Deux personnes ont été tuées et 35 autres blessées dans l'explosion d'une grenade samedi soir dans un marché dans le nord-ouest du Burundi, a rapporté dimanche le radio Isanganiro en citant une source policière locale.

«Une grenade lancée samedi soir sur un marché de la commune burundaise de Gahombo dans la province de Kayanza (nord-ouest) a fait deux morts et 35 blessés», a indiqué cette source policière.

Les autorités ont annoncé l'interpellation d'un suspect et de deux complices présumés, a-t-on ajouté de même source.

Cette attaque survient deux jours après que la police a appréhendé huit personnes à Mutimbuzi dans la province de Bujumbura rural (ouest) accusées d'avoir préparé un projet visant à «perturber le prochain référendum constitutionnel avec l'usage d'armes à feu».

Ce scrutin référendaire prévu le 17 mai prochain vise à doter le Burundi d'une nouvelle Constitution qui remplacerait celle de 2005.

L'une des dispositions proposées est l'adhésion au calendrier budgétaire en vogue au sein de l'espace régional couvert par la Communauté est-africaine (CEA), qui regroupe le Burundi, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud.

Abel Gashatsi, président de l'Union pour le progrès national (UPRONA), membre de la coalition gouvernementale, a encouragé samedi le gouvernement du président Pierre Nkurunziza à renforcer la sécurisation du processus électoral menant au référendum de mai prochain.

MADAGASCAR : Manifestation de l'opposition à Antananarivo

Une centaine de personnes se sont rassemblées dimanche lors d'une manifestation de l'opposition dans la capitale malgache Antananarivo où des affrontements avec les forces de l'ordre ont fait la veille un mort et 17 blessés, ont rapporté des médias.

Une manifestation interdite d'opposants dénonçant de nouvelles lois électorales a dégénéré samedi en affrontements avec les forces de sécurité, à l'issue d'un face à face tendu de trois heures sur la place du 13 mai, lieu historique de toutes les grandes manifestations dans la capitale malgache, selon les médias.

Plusieurs dizaines de soldats avaient bouché l'accès à la place dans la matinée dimanche, avant de se retirer, laissant place aux activistes.

Le Premier ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana a présenté samedi soir au nom des autorités ses condoléances aux familles des victimes «face à la triste situation», et a promis l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur l'origine du décès en lançant un appel au calme.

«Il faut maintenant supprimer de nos habitudes la recherche de solution par la violence».

Je lance un appel à la population malgache à l'apaisement», a souligné le Premier ministre.

L'opposition a fait état de quatre morts, tués par balle.

La manifestation avait été interdite par les autorités, mais l'opposition avait appelé à la maintenir pour dénoncer l'adoption récente de lois électorales controversées.

L'opposition accuse le pouvoir en place de vouloir la «museler», à quelques mois des élections présidentielle et législatives prévues pour la fin de l'année.

LIBYE : De nouveaux affrontements intertribaux font un mort et deux blessés dans le sud

De nouveaux affrontements intertribaux dans la ville de Sebha, au sud de la Libye, ont fait un mort et deux blessés parmi les civils, ont rapporté samedi des sources militaires et médicales.

Le centre médical de Sebha a indiqué par communiqué avoir enregistré un mort et deux blessés, après avoir accueilli 11 blessés il y a deux jours, dont des femmes et des enfants.

Une source militaire a indiqué que «les affrontements avaient repris après des tirs d'obus aléatoires sur nos quartiers généraux, qui nous ont obligé à répliquer».

La même source a souligné qu'après les échanges de tirs, la ville avait retrouvé un certain calme, parfois interrompu par des coups de feu.

Sebha connaît de violents affrontements entre tribus rivales depuis février, qui ont jusqu'à présent fait 10 morts et 30 blessés, selon un rapport médical.

Les affrontements ont également



contraint plus de 200 familles à quitter leur foyer. La Mission d'appui des Nations unies en Libye a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude

quant à l'escalade militaire à Sebha, réclamant la cessation de l'usage inconsidéré des armes dans des zones densément peuplées.

ZIMBABWE : Le Zimbabwe prêt à organiser des élections crédibles

Le Zimbabwe est prêt à organiser des élections crédibles à la faveur de l'environnement législatif et politique favorable actuellement en place, a indiqué samedi la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Le Zimbabwe doit organiser des élections générales en juillet et le président Emmerson Mnangagwa a affirmé que celles-ci seraient libres et justes.

«Politiquement parlant, l'environnement est pro-

pice, c'est également le cas de l'environnement législatif, ce qui prouve que le pays est prêt pour les élections et les processus de réforme en cours», a déclaré la secrétaire exécutive de la SADC, Stergomena Lawrence Tax, suite à un appel de courtoisie au président Mnangagwa vendredi.

Le gouvernement zimbabwéen apporte à travers le Parlement des amendements à la Loi électorale dans le cadre de réformes visant à améliorer l'environ-

nement électoral. Mme Tax a émis le souhait que les élections se déroulent sans incident.

L'équipe d'observation pré-élection de la SADC était au Zimbabwe en mars tandis que plusieurs autres missions européennes et américaines se sont rendues dans le pays afin d'évaluer l'environnement électoral.

M. Mnangagwa doit encore annoncer la date des élections et les principaux partis politiques présentera leur programme électoral.

Ces derniers sélectionnent actuellement leurs candidats.

E m m e r s o n Mnangagwa, 75 ans, a succédé fin novembre au président Robert Mugabe, contraint de démissionner sous la pression de l'armée, de la rue et de son parti (Zanu-PF), après trente-sept ans au pouvoir.

Le chef de l'Etat a d'ores et déjà été investi candidat de la Zanu-PF, le parti au pouvoir, pour la présidentielle de 2018.

NIGERIA : Trois morts dans un double attentat-suicide dans le nord-est

Au moins trois personnes ont été tuées dans un double attentat-suicide à l'intérieur d'une mosquée dans le nord-est du Nigeria, où le groupe terroriste Boko Haram mène des violences sanglantes, ont indiqué des médias.

«Vers 05h30 du matin, un homme et une femme kamikazés se sont fait exploser dans une mosquée alors que les gens priaient, tuant trois personnes», à Bama, dans l'Etat de Borno, a déclaré Baba Shehu Gulumba, président du gouvernement local de Bama.

Un officier militaire en poste à Bama

a confirmé le bilan de trois morts, précisant que neuf personnes avaient également été blessées lors des explosions. «Certains des blessés sont dans un état critique (...) ils ont été transférés à Maiduguri pour une meilleure prise en charge», a-t-il ajouté. Ce double attentat intervient alors que les habitants de Bama déplacés en raison des violences de «Boko Haram» avaient commencé à rentrer chez eux, quatre ans après la destruction de la ville par les terroristes.

Début avril, une première vague de 1.200 personnes avaient ainsi été

convoyés sous escorte militaire dans leur ville, dans le cadre d'un vaste programme de retour lancé par les autorités. Les terroristes s'étaient emparé en septembre 2014 de Bama, carrefour commercial stratégiquement situé près de la frontière avec le Cameroun, et deuxième agglomération de l'Etat du Borno avec près de 270.000 habitants.

La plupart des habitants avaient fui à Maiduguri, la capitale régionale, rejoignant des camps de l'aide humanitaire internationale, ou accueillis par la population locale.

TOGO : 5 pays d'Afrique de l'Ouest valident le mécanisme Entente Renseignements à Lomé

Les ministres de la Sécurité et des Frontières du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo ont validé samedi, à Lomé, le mécanisme Entente Renseignements pour la lutte contre la criminalité transfrontalière dans l'espace du Conseil de l'Entente, qui regroupe ces cinq pays d'Afrique de l'Ouest. Patrice Gnassingbé, Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, a estimé qu'il fallait maintenant mettre aux normes les services de renseignement

de chacun des cinq pays qui le composent.

«Du travail reste à faire pour les mettre aux normes», a-t-il estimé, expliquant qu'une fois cette tâche accomplie, un système commun leur permettrait d'échanger leurs renseignements. La question a occupé les discussions du chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, qui a reçu en audience Clément Sawadogo et Sacca Lafia, respectivement ministres de la Sécurité du Burkina Faso et du Bénin.

Au sortir de l'audience, Clément Sawadogo a expliqué que la mise en place d'un dispositif d'échange de renseignements au niveau du Conseil de l'Entente «passerait par la mise à niveau technologique des systèmes d'information» des différents pays. Cela inclut également «la mise en réseau des pays à travers un mécanisme qui sera installé au niveau de la structure de coordination du Conseil de l'Entente», a ajouté le ministre de la Sécurité du Burkina Faso. M.

Sawadogo rappelle que les pays du Conseil de l'Entente sont confrontés à des défis sécuritaires qui dépassent les frontières et concernent l'ensemble de la sous-région.

«Ce sont des défis qui nous obligent à mutualiser nos efforts, nos initiatives et nos moyens», a-t-il précisé. Au sein du Conseil de l'Entente, le Burkina Faso a subi ces dernières années des attaques terroristes en particulier dans sa partie sud, frontalière du Mali.

RÉUNION DES MINISTRES DU G7 : La confrontation avec la Russie au menu

Les ministres des Affaires étrangères du G7 se réunissent dimanche et lundi à Toronto, au Canada, pour confirmer leur front uni face à la Russie et sonder les Etats-Unis avant des échéances cruciales sur l'Iran et la Corée du Nord.

Avant le sommet des sept pays les plus industrialisés (Etats-Unis, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Japon et Canada) les 8 et 9 juin au Québec, cette rencontre sera suivie d'une réunion des ministres de l'Intérieur et de la Sécurité, lundi et mardi, toujours sur le même thème: «Construire un monde plus pacifique et plus sûr».

La confrontation des Occidentaux avec Moscou, qui atteint des niveaux inégalés depuis la fin de la Guerre froide, sera à l'ordre du jour de nombreuses sessions de travail, qu'elles portent sur le conflit en Ukraine, la cybersécurité ou le «renforcement de la démocratie contre les ingérences étrangères» - une allusion claire au rôle attribué à la Russie lors des dernières élections aux Etats-Unis ou ailleurs en Europe.

Le secrétaire d'Etat américain par intérim John Sullivan a d'ailleurs rencontré dès samedi soir son homologue ukrainien Pavlo Klimkine en marge du G7. Un peu plus d'une semaine après les frappes menées par Washington, Paris et Londres contre le régime syrien en réponse à une attaque chimique présumée près de Damas, la Syrie sera aussi au cœur des débats, toujours avec, en toile de fond, la relation avec les Russes. Les Occidentaux tentent de conjuguer mises en garde contre le Kremlin pour son soutien à Bachar al-Assad et tentatives de relance d'un processus diplomatique après sept années de conflit, qui passent forcément par un dialogue avec Moscou. Les chefs de la diplomatie du G7 avaient apporté mi-avril leur soutien au Royaume-Uni après l'empoisonnement, sur



son sol, d'un ex-agent russe, également imputé à la Russie qu'ils ont exhortée à divulguer les détails de son programme d'armes chimiques Novitchock qui représentent, estiment-ils, une «menace contre nous tous». Deux autres grands dossiers diplomatiques devraient faire l'objet de discussions intenses, lors des réunions officielles ou en coulisses.

D'abord la Corée du Nord, à l'approche d'un sommet historique, d'ici début juin en théorie, entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, censés parler, après des mois d'escalade, d'une «denucléarisation» de la péninsule coréenne.

Ensuite l'Iran, alors que Donald Trump doit aussi décider, d'ici le 12 mai, s'il «déchire» ou pas l'accord de 2015 conclu par les grandes puissances avec Téhéran pour l'empêcher de se doter de la bombe atomique. Une menace à laquelle le chef de la diplomatie iranienne, Javad Zarif, a riposté samedi depuis

New York en avertissant que Téhéran reprendra «vigoureusement» l'enrichissement d'uranium en cas de rupture de l'accord, avant d'assurer que son pays adopterait des «mesures drastiques», sans en préciser la teneur. Le président des Etats-Unis réclame, pour le préserver, que la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, signataires européens de ce texte jugé historique à l'époque mais que lui considère laxiste, proposent des solutions pour le durcir. Les tractations vont bon train et devraient se poursuivre à Toronto lors d'une réunion dimanche à huis clos des ministres français Jean-Yves Le Drian, britannique Boris Johnson et allemand Heiko Maas avec l'Américain John Sullivan. Cette réunion se tient à la veille de la visite d'Etat du président français Emmanuel Macron de lundi à mercredi à Washington, où il tentera de convaincre le milliardaire républicain de rester dans l'accord iranien.

SYRIE

Le Conseil de sécurité s'engage à redoubler d'efforts pour surmonter ses divisions



Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est engagé à redoubler d'efforts pour surmonter ses divisions sur le conflit syrien, a indiqué dimanche la Suède, selon une source diplomatique.

«Il y a un accord pour revenir sérieusement à une solution politique sous la houlette du processus de Genève des Nations unies», a annoncé Olof Skoog, ambassadeur de la Suède auprès de l'ONU.

«Nous sommes d'accord pour dire c'est maintenant le moment de récréer et approfondir le dialogue et trouver une dynamique constructive au sein du Conseil», a déclaré le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur péruvien Gustavo Meza-Cuadra. «Une solution politique doit être conforme à la résolution 2254», a-t-il dit.

Les membres du Conseil de sécurité se sont également accordés sur les efforts humanitaires et les armes chimiques.

«Nous allons travailler dur maintenant et dans les jours qui suivent pour nous mettre d'accord sur un mécanisme sérieux pour établir si ces armes sont utilisées, (en Syrie) qui est responsable», a ajouté M. Skoog. «Nous avons été très inquiets d'une escalade du conflit dans la région, a-t-il rappelé.

«Le fait que la Russie avec mon collègue Vassili (Nebenzia) et l'ambassadrice américaine Nikki (Haley) s'assoient autour d'une table une journée et demie (...) cela crée une confiance dont le Conseil de sécurité a besoin pour prendre ses responsabilités». Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est installé samedi, le temps d'un week-end, dans la campagne suédoise, une première qui intervient dans un contexte exécrable entre Occidentaux et Russes sur fond de conflit syrien.

VENEZUELA : Début de la campagne pour la présidentielle du 20 mai



La campagne pour l'élection présidentielle prévue le 20 mai prochain au Venezuela débute dimanche, selon des sources médiatiques.

Le chef de l'Etat Nicolas Maduro, l'ancien gouverneur de l'Etat de Lara Henri Falcon et trois candidats dont : le pasteur évangélique Javier Bertucci, ainsi que deux autres partisans du défunt président Hugo Chavez à savoir : Reinaldo Quijada et Luis Alejandro Ratti . Nicolas Maduro, qui brigue un nouveau mandat de six ans, a assuré : le peuple votera en masse lors de la présidentielle et il espère bien qu'il votera pour lui le 20 mai afin d'assurer une nouvelle victoire de la révolution».

La coalition de l'opposition, elle, a décidé de ne pas participer à cette élection estimant que les conditions ne sont pas réunies.

Samedi, elle avait organisé des assemblées citoyennes pour «protester» contre le scrutin, mais ces rassemblements ont été très peu suivis, notamment à Caracas, ont rapporté les médias.

APS

ARMÉNIE : Le chef de la contestation Pachinian a été interpellé

Le leader de l'opposition, chef de la contestation antigouvernementale en Arménie, Nikol Pachinian, a été interpellé, a annoncé dimanche le parquet général arménien, alors que les protestations se poursuivaient pour le dixième jour.

Le député et leader de l'opposition Nikol Pachinian, ainsi que deux autres députés d'opposition «ont été interpellés au moment où ils commettaient des actes dangereux pour la société», a précisé le parquet dans un communiqué.

La police arménienne a annoncé plus tôt dans la journée avoir «évacué de force» Nikol Pachinian d'une nouvelle manifestation de l'opposition, organisée dans la capitale Erevan après l'échec d'une rencontre entre le

chef de la contestation et le Premier ministre Serge Sarkissian, dont le départ est réclamé par les protestataires.

Selon le parquet arménien, M. Pachinian et deux autres députés «ont violé de manière répétitive et grossière la loi sur les manifestations, en organisant des défilés et des meetings illégaux et en appelant à bloquer les routes et paralyser le fonctionnement des établissements publics».

Les manifestations de protestation secouent l'Arménie depuis une dizaine de jours, les manifestants dénonçant le maintien au pouvoir de l'ancien président Serge Sarkissian, récemment nommé Premier ministre avec des pouvoirs renforcés.

ATTENTAT EN AFGHANISTAN : Au moins 31 civils tués

Au moins 31 civils ont été tués et 54 autres blessés dimanche à Kaboul dans un attentat-suicide contre un centre d'enregistrement pour les élections législatives, indique un nouveau bilan.

Un kamikaze s'est fait exploser parmi une foule à l'entrée du centre où les électeurs récupèrent leur pièce d'identité avant de s'inscrire sur les registres électoraux.

Le bilan de 31 morts, qui compte des femmes et des enfants selon la police, a été confirmé par les ministères de la Santé et de l'Intérieur. Un précé-



dent bilan faisait état de neuf morts.

«Les gens étaient rassemblés pour récupérer

leur tazkira (carte d'identité), l'explosion s'est produite à l'entrée.

C'était un kamikaze», a

déclaré le chef de la police de Kaboul, Dawood Amin.

Selon le porte-parole de l'Intérieur Najib Danish, «le kamikaze est arrivé à pied et a déclenché sa charge au milieu de la foule» provoquant d'important dégâts.

Il s'agit du premier attentat à Kaboul contre un centre préparant les listes électorales en vue des législatives du 20 octobre, depuis le début des inscriptions le 14 avril.

Mais deux autres centres d'inscriptions ont été pris pour cible en province au cours de la semaine écoulée.

KHEMIS MILIANA : UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR COMMÉMORER SI M'HAMED BOUGARA «59^e anniversaire de la mort du Chahid, dont le corps est toujours en France»

La ville de Khemis Miliana se prépare pour commémorer le 59^e anniversaire de la mort du Chahid Colonel de la wilaya, Si M'hamed Bougara, ou les responsables de la ville multiplient les réunions pour concocter un programme très riche à ce grand rendez-vous historique.

Effectivement, les élus chargés de la culture et du sport de l'APC de Khemis Miliana, en l'occurrence, Mr Djitli Yacine, Abdelmoutaleb Bakhta, Berroukia Ali, Laouamria Mohamed, ainsi que le Club de l'histoire « Si M'hamed Bougara » du CEM Maghraoui Moussa, les différentes associations culturelles, charitables et sportives, ont tracé un programme très riche pour ce 59^e anniversaire de la mort du colonel de la wilaya IV historique, il s'agit du colonel Si M'hamed Bougara, et ce, en collaboration avec l'UNEA, l'université de Djilali Bounaama, la radio d'Ain Defla, la direction de l'éducation, la direction de la culture, la DJS et la formation professionnelle, sous la coordination de la direction des moudjahidines et sous le patronage du Wali d'Ain Defla. Un programme qui s'étalera toute une semaine, du 1 au 8 Mai 2018. Plusieurs activités culturelles, historiques, sportives et éducatives sont tracées pour cette grande manifestation historique. Des moudjahidines de la wilaya 4 seront invités à cette manifestation pour parler sur Bougara aux jeunes étudiants et les collégiens et lui rendre hommage. Des chants patriotiques, des pièces théâtrales, expositions, soirées Chaabi et des tournois des boules, des courses de vélo et des pa-



rades et des rencontres de football et basketball, sont au programme, ainsi que des visites guidées vers l'école primaire ou Bougara a suivi ses cours et il y'aura un dépôt de gerbes de fleurs devant la stèle du Chahid. Des invités d'honneur seront présents lors de cette cérémonie, notamment des membres de la famille du Chahid. Le jour du 05 mai, tout le monde sera présent pour y'aller vers la localité de Ouled Bouachra a Médéa, ou le Chahid est tombé dans le champ d'honneur le 05 mai 1959, les armes dans les mains. Pour ce Chahid qui est natif de la ville de Khemis Miliana ; ses compagnons, notamment le Dr Youcef El Khatib le dernier

leader de la wilaya4 ; ne cessent de demander à la France de faire transférer son crane qui est toujours à paris selon nos sources, mais aucune suite, malgré les maintes lettres envoyées par la société civiles. Il semble qu'il est temps aujourd'hui de réclamer les cranes de plus de 500 Chouhadas tombés aux champs d'honneur, dont leurs tombes sont toujours vides, parmi eux, le Chahid colonel, Si M'hamed Bougara. Pour rappel, L'actuel Wali et le directeur des moudjahidines et pour la première fois vont insérer la commémoration de ce Chahid dans le programme de wilaya. Bravo.

Salim Ben

TLEMCCEN : Commémoration du 61^e anniversaire de la bataille de Fellaoucene

Le 61^e anniversaire de la grande bataille de Fellaoucene (Tlemcen) a été commémoré samedi dans la commune éponyme, en présence des autorités de la wilaya. L'enseignant d'histoire à l'université de Tlemcen, Ahmed Bendaoud, a rappelé que cette bataille qui a eu lieu le 20 avril 1957 au mont Fellaoucene avait duré trois jours, soulignant que «c'est une véritable épopée dans l'histoire de la Révolution où les moudjahidine de la Wilaya V historique avaient occasionné d'importants dégâts aux forces coloniales françaises, grâce à leur courage et leur héroïsme.»

Le nombre de combattants de la glorieuse Armée de libération nationale était «de 330 moudjahidine munis d'armes modestes qui avaient vaincu 30.000 soldats de l'armée coloniale française équipés d'armes lourdes et soutenus par 30 avions et 12 hélicoptères», a-t-il évoqué.

L'armée coloniale française avait subi une lourde perte de 500 à 700 soldats tués et un grand nombre de blessés, en plus d'un avion abattu. Dans les rangs de l'ALN, il a été déploré 120 chouhada et 60 blessés dont le chahid commandant de la katiba Tetouane, a-t-il ajouté. La bataille de Fellaoucene a été «l'une des grands hauts faits de la glorieuse Révolution, et qui fait suite à un ratissage dans les zones montagneuses

de la Wilaya V historique. Le sinistre général Salan avait ordonné ce ratissage, a-t-on indiqué. Le programme de commémoration a été marqué par un recueillement à la mémoire des chouhada au carré des martyrs à Ain Fettah, la projection d'un documentaire sur cette bataille, une exposition de photos de chouhada et d'événements historiques enregistrés à Tlemcen durant la glorieuse guerre de libération, organisée par le musée du moudjahid de Tlemcen et une autre exposition de l'artisanat. En outre, des moudjahidine ont été honorés à cette occasion, aux côtés d'agents de la garde communale de Fellaoucene. Les présents à cette journée commémorative ont eu droit à des spectacles folkloriques et à des activités culturelles et sportives. Le wali de Tlemcen, Ali Benyaiche, a présidé, à l'occasion, une cérémonie de pose de la première pierre de construction d'un groupe scolaire de type B1, dans la commune de Fellaoucene, pour un coût de 50 millions DA, avant d'insister sur l'achèvement des travaux avant la rentrée scolaire prochaine. Le wali de Tlemcen a donné également le coup d'envoi des travaux d'aménagement d'un stade communal pour une enveloppe de 4 millions de dinars.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EL-OUED-QUARTIER LAÛCHACHE: Lancement du plan permanent de préservation et de valorisation du secteur sauvegardé

La wilaya d'Adrar dispose de multiples Khizanate (bibliothèques privées) avec de riches fonds manuscrits, tous domaines de savoir confondus, reflétant l'essor culturel et scientifique qu'a connu la région du Touat.

La deuxième phase du plan permanent pour la préservation et la valorisation du secteur sauvegardé, ciblant notamment le vieux quartier de Laâchache (El-Oued), vient d'être lancée pour protéger ce patrimoine national classé en 2011, a-t-on appris de la direction de la culture de la wilaya.

Intervenant à la suite de la validation de la première phase du plan ayant porté sur le recensement des structures urbanistiques de ce vieux quartier, implanté sur plus de 29 hectares, cette nouvelle phase du plan de préservation du secteur sauvegardé porte sur la protection et la réhabilitation du patrimoine culturel matériel (villes antiques, ksour et espaces urbanistiques traditionnels). Celle-ci s'assigne comme objectifs la conservation durable de cet espace architectural susceptible de contribuer à la dynamisation des efforts de développement du tourisme saharien, et la promotion, comme levier touristique, de l'essor économique de la région, a-t-on expliqué.

Livrant un aperçu monographique sur cet espace urbanistique ancien, l'archéologue Mohamed Salah Benali de la région d'El-Oued a présenté l'ancien quartier de Laâchache comme étant le premier noyau de la concentration urbaine de la ville d'El-Oued, qui a commencé à prendre forme au 16^{ème} siècle, suivi par une extension, tous azimuts, ayant donné lieu à l'émergence de nouvelles agglomérations autour de Laâchache et façonnant de plus en plus la conception urbaine de la ville aux milles coupoles. Cet espace se dresse encore comme modèle de conception architecturale ancienne dans la région d'El-Oued, réalisée à base de matériaux de construction locaux, dont le gypse produit des fours traditionnels locaux et la pierre genre «Louss», foisonnant dans la région et servant de matière résistante à l'humidité.

Les avantages de l'utilisation de ces matériaux, explique l'archéologue, ne sont pas à démontrer dans la résistance aux



aléas climatiques, dans cette région Saharienne.

La conception ingénieuse de Laâchache est basée, par souci de dompter les contraintes climatiques, sur la réalisation de coupoles en toitures, de murs bas et de ruelles exigües.

Le quartier est devenu une destination incontournable pour les touristes qui montrent un intérêt aux caractéristiques particulières de l'architecture traditionnelle de la région, en particulier le minaret de la mosquée Sidi Salem surplombant la ville et donnant une vue sur les autres quartiers résidentiels du centre-ville.

Laâchache, réunion de toutes les conditions de la quotidienneté

Laâchache offre, comme tout espace urbain, toutes les conditions nécessaires à la vie quotidienne, à l'instar d'un marché local, premier lieu de commerce dans la région et point de convergence des agri-

culteurs et autres opérateurs venant y exposer leurs produits et développer leurs activités commerciales et économiques.

Ce souk, qui comprend des ailes dédiées au développement d'autres activités, dont l'artisanat, attire de nombreux visiteurs et touristes à la conquête de produits en souvenir de leur passage dans la région.

L'ancien schéma de conception et d'édification du vieux quartier de Laâchache comportait, en plus de la réalisation des habitations, la réalisation d'édifices religieux tels que les mosquées et les zaouias, devenus de véritables centres de rayonnement spirituel.

Le quartier comprend ainsi de grands centres de confréries soufies, dont celles d'El-Kadiriya, El-Rahmania et El-Tidjania, se dressant encore comme citadelles de la science religieuse, d'enseignement et d'apprentissage du Saint-Coran et des règles de la langue arabe et d'autres éléments de la science et du savoir.

MILA : Des poètes de 4 wilayas participent à la manifestation «Naltaki Linartaki» à Oued Athmenia

Une pléiade de poètes et d'hommes et de femmes de lettres, venus de Mila et de trois wilayas limitrophes ont participé, samedi, à la rencontre littéraire «Naltaki Linartaki», tenue à la bibliothèque communale Chaïbi Lakhdar de Oued Athmenia (Sud de Mila), et ce, en présence d'un public d'initiés.

Les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative du club «Nabaâ El Adab» de cette même commune, sont issus des wilayas d'Oum El Bouaghi, Jijel et Sétif, représentés respectivement par la poétesse Aïcha Benchaâbi, membre de l'association culturelle «Ibdaâ» d'Egypte, le duo de poètes Kamel Aâmira et Seddik Fitha ainsi que le conteur Samir Daâs, la poétesse Zahia Nekaâ et le poète Achour Debchoune.

La manifestation a vu également la participation d'une multitude d'hommes de lettres de la wilaya de Mila, à l'instar du poète Mohamed Karbouche de la commune de Garem Gouga, du poète Yazid Kourtel de Tadjenane qui a accompagné les poètes en jouant des airs musicaux avec son Oud, tandis que des adhérents au club «Nabaâ El Adab» ont profité de l'occasion pour présenter quelques-unes de leurs œuvres.

Les participants ont aussi saisi cette opportunité pour célébrer Youm El Ilm, la journée du savoir, et se sont recueillis en l'honneur des victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik. Une conférence a été donnée, par la suite, par Mohamed Bencheikh El-Hocine, un cadre du secteur de l'éducation à la retraite, dans laquelle il a souligné l'importance de la quête continue de la connaissance, évoquant les plus éminents érudits algériens, à leur tête le père du réformisme, le cheikh Abdelhamid Benbadis, suivie par une déclamation de poésies insufflant une ambiance compétitive entre les participants.

De son côté, Adel Boussedjra, directeur du club «Nabaâ El Adab», a déclaré que le rassemblement d'un nombre considérable d'hommes et de femmes de lettres (une quinzaine de poètes et de poétesse) témoigne du succès de cet événement qui a ravivé la vie culturelle dans la ville de Oued Athmenia.

La rencontre s'est conclue par la remise d'attestations honorifiques aux participants ainsi que des attestations de participation au concours de l'association Ibdaâ en Egypte, représentée par la poétesse Aïcha Benchaâbi.

ALGER «Entre Orient et Occident», un concert de musique symphonique présenté samedi

«Entre Orient et Occident», un concert de musique à deux volets, présenté samedi soir à Alger par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, devant un public nombreux, venu apprécier le rapprochement des deux cultures.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessal, le spectacle a embarqué, une heure et demie durant, le nombreux public présent, dans un voyage à deux stations, explorant l'univers classique des musiques andalouses à travers des extraits de la Noubâ «Raml» interprétés par Nouredine Saoudi, et symphonique par l'exécution des quatre mouvements de la 9^e Symphonie de Ludwig Van Beethoven (1770-1827). Nouredine Saoudi, prenant congé de son titre de directeur de l'Opéra d'Alger le temps d'une prestation, a ouvert la soirée, interprétant avec une voix étouffée, empreinte d'un remarquable vibrato, la partie andalouse dans la richesse de ses variations modales et la diversité de ses mouvements, adaptée à la musique classique universelle par le regretté Rachid Saouli, disparu en 2017.

Très applaudis par le public,

le musicologue et chercheur dans le patrimoine andalou a notamment sublimé la beauté de cette musique savante, à travers les pièces, «Ya reqbet el bellar» (m'çadar), «Mata ya gharib el hal» (istikhar) et «Ya mouqabil» (Kh'llass). Des passerelles culturelles ont été ensuite établies par quatre étudiants de l'Institut national supérieur de musique (Insm), Foued Terki et Mohamed Meameri aux percussions, Riad Boualem au luth et Hassane Belkacem Benalioua au qanun, proposant au public une version orientale des thèmes principaux de la 9^e Symphonie de L.V. Beethoven.

Dans un tout autre registre musical, Amine Kouider et la cinquantaine d'instrumentistes composant l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, ont restitué à l'assistance la 9^e symphonie de Ludwig Van Beethoven dans son intégralité.

Dans la solennité du moment marquant le quatrième mouvement, les jeunes voix soprano de Anissa Hadjersi et Ibtissem Amrane, ainsi que celles du ténor Aïssa Hadj Amara et du baryton Mesbah Fadli, soutenues par le Chef de l'Orchestre sym-

phonique de l'Opéra d'Alger, représenté par 21 voix masculines et 18 voix féminines, ont donné au concert des allures de grands soirs.

Les spectateurs ont hautement apprécié le rapprochement culturel réussi entre l'Orient et l'Occident, à travers la mise en valeur des patrimoines historiques et culturels de ces deux régions du monde, savamment établi par la fusion

des sonorités et le langage universel de la musique. «Beethoven aurait certainement apprécié entendre sa symphonie interprétée avec des rythmes et des sonorités orientales» a lancé une spectatrice. Organisé par l'Opéra d'Alger Boualem Bessal sous l'égide du ministère de la Culture, le concert «Entre Orient et Occident» a été programmé pour une représentation unique.

DEUXIÈME SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT Une affluence remarquable des visiteurs

Le deuxième salon national de l'artisanat, qui se poursuit au complexe de la jeunesse «8 mai 1956» au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, enregistre une affluence remarquable des visiteurs. Organisée depuis le début du mois d'avril en cours, cette manifestation suscite un engouement auprès des visiteurs, surtout les week-ends, où ils affluent en grand nombre pour découvrir et faire achat de meubles, de bijoux, de produits de céramique, de cuir, de poterie et des gâteaux traditionnels, entre autres. Ce salon national a été marqué par une forte participation d'arti-

sans représentant 48 wilayas du pays. Ses stands étalent des produits d'artisanat qui caractérisent chaque région, a déclaré la présidente de l'association locale «emblème du patrimoine authentique», Fettouh Fatéma Zohra a souligné que ce salon constitue une manifestation culturelle importante coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine.

Il offre une occasion pour les artisans du pays pour se rencontrer et échanger leur savoir-faire, a fait savoir Abdelkader, artisan de Tlemcen spécialisé en fabrication du cuir, qui expose des cartables et

sacs en cuir à la broderie manuelle raffinée. Un autre artisan de Bouira s'est déclaré heureux d'exposer pour la première fois des produits à l'huile d'olive dont le savon, prisé par les visiteurs.

Ce salon national, qui se poursuit jusqu'à la fin du mois courant vise à encourager des produits locaux et faire valoir le patrimoine culturel que recèle chaque région du pays, surtout que des produits d'artisanat sont cédés à des prix raisonnables, selon les visiteurs qui souhaitent encourager de telles initiatives.

COURSE RÉGIONALE CYCLISTE DE BOUFATIS: Illustration des coureurs de Oued Tlélat

Les coureurs de Oued Tlélat d'Oran se sont distingués lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée samedi dans la commune de Boufatis à Oran.

En seniors, qui ont parcouru 64 kilomètres en 4 tours, la première place est revenue au cycliste Yabka Sifeddine du Vélo club de Mostaganem ayant dominé l'épreuve devant Halouch Ouarad de Sidi Bel-Abbes et Bouhada Mustapha du Vélo club de Mostaganem.

Chez les juniors, qui ont effectué la même distance, la première place a été décrochée par Gouri Riyad du club Tahadi Oued Tlélat, devant ses deux coéquipiers Benachour Ismail et Boukharî Youcef.

Chez les cadets qui ont parcouru une distance de 48 km en 3 tours, le coureur Slimi Belkheir du Nasr Oued Tlélat a dominé l'épreuve devant Annani Hamza de l'USPC Oran et Sahraoui Abdennour du Club Tahadi Oued Tlélat.

Chez les minimes, qui ont couru un tour, la première place est revenue à Boumaâza Mohamed Khaled de Naftal Oran suivi de Benachour Mohamed et Boukharî Abdallah sociétaires du Nasr Oued Tlélat.

La course des Benjamins sur une distance de 10 km, un groupe de trois coureurs du club Amel El Malah d'Aïn Témouchent se sont détachés du peloton pour disputer au sprint les trois places du podium.

Le jeune Demouche Mohamed a remporté l'épreuve devant ses coéquipiers Zahi Abderrahmane et Bourtal Zakaria.

Cette compétition, qui a enregistré la participation de plus de 81 coureurs dont dix filles issus de dix clubs représentant quatre wilayas de l'ouest du pays, à savoir Aïn Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes et Oran, a été qualifiée d'un «bon niveau technique» par les organisateurs.

Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

CYCLISME / FRANCE - GRAND PRIX AVESNOIS: L'Algérien Yacine Chalel engagé

Le cycliste algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch, sera engagé dans le Grand Prix Avesnois, prévu le 22 avril à Leval, dans le département du Nord (France), a annoncé samedi sur les réseaux sociaux, le coureur sociétaire de l'Olympique CVO.

«Ce dimanche, je serai engagé sur le Grand Prix Avesnois, à Leval. Une course que je connais bien puisque j'y ai déjà participé, d'abord avec la sélection de Seine-Saint-Denis lorsque j'étais cadet, puis l'année dernière» a publié Chalel sur sa page facebook.

«Le lendemain, je retournerai dans la région, pour pendre part au Gouy-sous-Bellonne» a encore détaillé l'Algérien concernant la suite de son programme de compétition, ajoutant que par la suite, il disputera «les courses de Féricy, mercredi prochain, Masnières, le dimanche d'après, puis Isle Adam, le 1er mai».

Le Grand Prix Avesnois (Coupe des Hauts-de-France) se dispute ce dimanche, sur une distance de 123,3 kilomètres.

Le départ sera donné à 13h00 (heure algérienne).

Au palmarès, le vainqueur succèdera à Bruno Hattier, du VC Pays de Loudéac, qui avait remporté la précédente édition, alors qu'il évoluait sous les couleurs du CM Aubervilliers 93.

APS

CHAMPIONNAT ARABE D'ATHLÉTISME U20 À AMMAN: La sélection algérienne remporte 17 médailles après 3 journées

Les joueurs de l'équipe nationale d'Athlétisme (U20) ont remporté, à l'issue de la 3e journée du 18e championnat arabe d'Athlétisme qui se déroule à Amman (Jordanie), 3 médailles argentées et trois bronzes, augmentant ainsi le nombre total de médailles décrochées par l'Algérie à 17 dont 4 or, 6 argent et 7 bronze.

Classée temporairement en deuxième place après le Maroc, l'Algérie souhaite augmenter ce bilan notamment en matière de médailles d'or lors du dernier jour de cette compétition qui aura lieu dimanche.

Par ailleurs les responsables encadrants les athlètes algériens participant à ce championnat ont qualifié de «positifs» ces résultats d'autant que certains joueurs ont réalisé des scores leur permettant une participation au mondial qui sera organisé juillet prochain à Tampere (Finlande).

Le directeur des jeunes talents de la Fédération Algérienne d'Athlétisme (FAA), Tarek Kessai, a salué le bon niveau des jeunes athlètes algériens notamment les coureurs Zekraoui Mohamed Mahdi et Moula Slimane (400 M) ainsi que les deux athlètes Azzi Souad

(10.000 M) ayant réalisé un score qui lui a permis une participation au mondial.

Par ailleurs, les trois médailles d'argent remportées samedi ont été décrochées par Khalfi Chahrazed (Marteau, 44M), Hebbach Khadidja (30.000 M) et l'équipe de la course de relais (100M).

Pour sa part Bouchene Katia a remporté une médaille bronze dans les 43 M

(marteau) tandis que Meddadi Amazigh a remporté une bronze dans le triple saut. Une autre bronze a été remportée par l'équipe de la course de relais (dames). La compétition sera clôturée demain (dimanche) avec 9 finals.

La sélection algérienne concourra dans le lancer du disque (messieurs), le saut en longueur (messieurs) et

le lancer du poids et le triple saut (dames) outre les courses 400M (dames et messieurs), 200 M (messieurs), 1500 (dames) et 400 M (dames).

Pour rappel, le Championnat arabe d'athlétisme U20 avait été lancé jeudi dernier avec la participation de 300 athlètes (dames et messieurs) dont 29 algériens qui disputeront 56 médailles.



TENNIS / TOURNOI HAMMAMET OPEN : Blessée, l'Algérienne Amira Benaïssa déclare forfait

La joueuse de tennis algérienne Amira Benaïssa, blessée à une jambe, a déclaré forfait pour le tournoi professionnel «Hammamet Open», dont le tableau final se déroulera du 23 au 29 avril 2018 en Tunisie, selon les informations dévoilées dimanche par

les organisateurs. «Amira Benaïssa walkover» ont indiqué les organisateurs sur la page officielle du tournoi, quelques instants avant le coup d'envoi du deuxième tour des qualifications, où l'Algérienne de 28 ans devait faire son entrée en lice contre la tête de

série N9, l'Allemande Sharline Doreen Pipa. Benaïssa, sociétaire de l'AS Sûreté Nationale (ASSN) traitait cette contrainte au muscle du péroné depuis plusieurs jours déjà. Ce qui l'avait d'ailleurs contrainte à déclarer forfait même en Fed Cup, clôturée samedi en Tunisie.

TRANSAT AG2R LA MONDIALE: 19 voiliers sur le départ de la 14e édition

Dix-neuf voiliers ont pris part, dimanche à Concarneau (ouest de la France) à la 14e Transat AG2R La Mondiale, l'une des courses les plus réputées et une répétition idéale en vue de la Route du Rhum.

Sous un ciel voilé et par un vent relativement timide, les concurrents ont franchi la ligne fictive de départ peu après 11h00 GMT pour trois semaines de course les emmenant sur près de 4.000 milles, direction l'île française de Saint-Barthélemy.

Les concurrents vont d'abord prendre la route du sud, direction La Palma, aux Canaries, où la flotte devra franchir une marque de passage, puis plein ouest pour une traversée océanique qui devrait les amener à bon port vers la mi-mai.

Si la première partie de la course, jusqu'à l'Espagne promet d'être tactique, les prévisions météorologiques tablent ensuite sur des vents qui devraient donner une tournure plus «sportive» à la course, avec 30-35 noeuds

(55,5-65 km/h) et des rafales à 45-50 noeuds (83-93 km/h).

Epreuve bisannuelle, la Transat en double AG2R La Mondiale se déroule cette année six mois avant le départ de la mythique Route du Rhum, course en solitaire organisée tous les quatre ans entre Saint-Malo et la Martinique. Preuve de sa popularité chez les navigateurs, on trouve nombre de marins aguerris dans les équipages au départ, comme Thomas Ruyant ou Morgan Lagravière. Le palmarès de la

course témoigne lui aussi de son importance dans les carrières des skippers, puisque Armel Le Cléac'h, vainqueur du dernier Vendée Globe, l'a remportée deux fois (2004 et 2010), mais aussi Michel Desjoyeaux, lauréat de la première édition en 1992, ou encore Roland Jourdain, Jean Le Cam, Alain Gautier... Les tenants du titre, Erwan Tabarly et Thierry Chabagny (Armor Lux - Gedimat) figurent une nouvelle fois au rang des favoris.

JUDO / AFRICAN CUP (CADETS) : Sept médailles pour l'Algérie (1 argent et 6 bronze)

La sélection algérienne (Garçons/Filles) de judo a décroché sept médailles à l'African Cup des cadets actuellement en cours en Tunisie (1 argent et 6 bronze).

La médaille d'argent a été décrochée par Yasmina Djellab dans la catégorie des moins de 57 kg, au moment où Rimel Bouhour (-40 kg), Rahma Ghalima

(-44 kg), Nabila Benbelkacem (-70 kg) et Ryhem Benmounah (+70 kg) se sont contentés du bronze, tout comme leurs compatriotes (garçons) Djamel Souilah (-73 kg) et Chems-Eddine Hadiby (+90 kg), ayant également terminé sur la troisième marche du podium.

Autre bon résultat pour l'Algérie dans cette compétition, celui de Rachid

Chaâ, qui a décroché la 5e place chez les moins de 57 kg, selon les résultats provisoires, dévoilés dimanche par les organisateurs.

En effet, outre les 45 athlètes qui ont représenté l'Algérie chez les cadets (26 garçons et 19 filles), 57 autres judokas seront incessamment engagés chez les juniors (40 garçon et 17 filles).

Résultats et classements - Résultats et classements - Résultats et classements

INTER-RÉGIONS: GR. OUEST (28^E JOURNÉE):

Vendredi

CRB Sfisef - CRB Adrar	3 - 0
CR Témouchent ù CRB Hennaya	2 - 0
IRB Ain Hadjar - WA Mostaganem	1 - 0
USM Oran - ZSA Témouchent	2 - 0
JS Sig - CC Sig	1 - 0
IS Tighennif - JS Emir Abdelkader	2 - 0
JR Sidi Brahim - MB Sidi Chahmi	0 - 3

Samedi :

Tiaret : JSM Tiaret - ICS Tlemcen	0 - 0
-----------------------------------	-------

Classement :

	Pts	J
1. JSM Tiaret	70	28
2. CR Témouchent	57	28
3. ICS Tlemcen	45	28
4. JS Emir Abdelkader	42	28
- MB Sidi Chahmi	42	28
6. CRB Adrar	40	28
7. CRB Hennaya	38	28
8. WA Mostaganem	37	28
- IRB Ain Hadjar	37	28
10. USM Oran	36	28
11. JS Sig	35	28
12. ZSA Témouchent	34	28
13. IS Tighennif	33	28
14. CRB Sfisef	31	28
15. CC Sig	27	28
16. JR Sidi Brahim	15	28

GR. EST - 28E J:

Résultats complets et classement à l'issue des rencontres de la 28e journée du Championnat inter-régions de football, groupe Est, disputées vendredi et samedi :

Vendredi :

AB Barika - IRB Robbah	2 - 0
NRC Boudjelbana - NRB Grarem	2 - 1
NRB Tèlaghma - ESB Besbes	3 - 1
US Souf - ES Guélma	1 - 0
IRB El Hadjar - MSP Batna	2 - 0
ORB Boumahra Ahmed - NT Souf	3 - 0
ES Bouakeul - NASR El Fedjoudj	1 - 2

Samedi :

WM Tébessa - ASC Ouled Zouai	1 - 1
------------------------------	-------

Classement :

	Pts	J
1. NT Souf	59	28
2. IRB El Hadjar	49	28
3. MSP Batna	46	28
4. NRB Tèlaghma	41	28
5. NASRE Fedjoudj	40	28
-). US Souf	40	28
7. IRB Robbah	39	28
-). ASC Ouled Zouai	39	28
9. WM Tébessa	37	28
10. ES Bouakeul	36	28
-). ES Besbes	36	28
12. NRC Boudjelbana	34	28
13. ES Guelma	33	28
14. NRB Grarem	32	28
-). AB Barika	32	28
16. ORBB Ahmed	29	28

GR. CENTRE-EST

Vendredi :

CRB Ain Djasser - SA Sétif	0 - 1
CRB Ouled Djellal - Hydra AC	3 - 0

Samedi :

USM Sétif - IRB Berhoum	1 - 0
NRB Ouled Deradj - MB Bouira	3 - 1
FC Bir El Arch - DRB Baraki	4 - 0
IRB Ain Lahdjer - CA Kouba	1 - 0
JS Azazga - AS Bordj Ghdir	4 - 0
OM Ruisseau - MB Hassi Messaoud	1 - 1

Classement :

	Pts	J
1. SA Sétif	62	28
-). CRB Ouled Djellal	62	28
3. Hydra AC	50	28
4. USM Sétif	44	28
5. AS Bordj Ghedir	39	28
-). MB Hassi Messaoud	39	28
7. IRB Berhoum	37	28
8. MB Bouira	36	28
-). OM Ruisseau	36	28
-). IRB Ain Lahdjer	36	28
11. FC Bir El Arch	35	28
12. DRB Baraki	34	28
13. JS Azazga	33	28
14. NRB Ouled Derradj	31	28
15. CRB Ain Djasser	22	28
16. CA Kouba	18	28

ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT : Les premiers «bourgeois» voient le jour à Touggourt

La formation de nouveaux jeunes talents en football a commencé à porter ses fruits dans la wilaya déléguée de Touggourt (Sud) grâce aux efforts des académies et écoles locales, ayant réussi à relever ce défi malgré les contraintes, notamment, le déficit en espaces appropriés pour la pratique de cette discipline, selon les formateurs.

À l'instar d'autres régions du pays, Touggourt recèle un réservoir d'enfants talentueux, qui nécessitent un bon encadrement pour prouver leurs aptitudes, sachant que la majorité des clubs de football n'accordent par trop d'importance à la formation de jeunes catégories au regard de leurs difficultés financières, a-t-on précisé.

Cette mission représente la première phase pour pouvoir alimenter les clubs, tout en garantissant aux jeunes passionnés un avenir prospère, aussi bien dans le monde du football professionnel, mais aussi dans leurs parcours éducatif, a affirmé à l'APS le président de l'Académie espagnole en Algérie "Master Classe Barcelona" (MCB), Abdelmalek Benharzallah.

«La formation sportive doit être considérée comme un complément de l'éducation scolaire, en permettant à l'enfant d'obtenir un profil déterminant pour réussir dans sa vie sportive et sociale», a-t-il souligné. Fondée en 2017, cette structure baptisée au nom de "Académie Barcelona-Sud", dont l'encadrement est assuré par un staff spécialisé, composé d'entraîneurs et d'éducateurs qualifiés, s'engage à offrir une formation footballistique de qualité aux jeunes non-structurés, âgés de 5 à 14 ans, en plus de l'enseignement des langues étrangères (français, anglais et espagnol) et des cours de soutien pédagogique pour les élèves des cycles primaire et moyen, ajoute M. Benharzallah.

Déceler les élites de demain
Près de 350 jeunes passionnés de football, représentant différentes équipes et associations sportives à travers une douzaine de wilayas du



Sud et des Hauts Plateaux, ont pris part à un test de détection de jeunes talents, qui s'est déroulé en novembre dernier à Touggourt, sous l'œil attentif de cadres et formateurs de la MCB.

Ciblant les jeunes garçons nés entre 2002 et 2007, répartis en trois (3) catégories d'âge (U14, U12 et U10), ce test entre dans le cadre d'un plan visant à «détecter les jeunes footballeurs les plus doués», a-t-il fait savoir.

Outre l'Académie du Sud, qui coiffe deux (2) antennes situées dans les wilayas de Laghouat et El-Oued, la MCB compte trois autres structures, à Alger, Sidi Bel-Abbès et Akbou (Béjaïa).

Pour sa part, l'école footballistique des 40 logements à Touggourt, qui englobe cinq catégories d'âge allant de 5 à 15 ans, s'implique elle aussi sur le terrain, depuis sa création en 2010, dans le volet de la formation des jeunes footballeurs dans le but de promouvoir la pratique de leur sport favori, selon les dirigeants de l'école.

«Les décideurs dans le secteur

du sport doivent donner la plus grande importance à la formation des jeunes catégories, selon les normes en vigueur, en vue de faciliter la prospection de jeunes talents, susceptibles de défendre les couleurs nationales», ont-ils encore souligné.

De nouveaux stades à réceptionner

Selon la Direction de la jeunesse et des sports locale (DJS), les installations sportives dans la wilaya déléguée de Touggourt vont être consolidées par deux (2) nouveaux stades de football, d'une capacité de 5.000 places chacun.

Implantées dans les communes de Témacine et Mégarine, ces nouvelles structures, «dont les travaux enregistreront un avancement appréciable» vont contribuer à la promotion de la pratique du football.

Touggourt, qui a bénéficié l'an dernier d'un stade de 10.000 places, recense des dizaines de clubs de football évoluant dans trois divisions (championnat national amateur, régionale et de wilaya).

FOOTBALL / LIGUE 1 FRANÇAISE (34^E JOURNÉE) : L'Algérien Idriss Saâdi buteur contre Amiens

L'attaquant international algérien du Racing Club de Strasbourg, Idriss Saâdi a inscrit son deuxième but personnel dans le Championnat de Ligue 1 française de football lors de la 34e journée, disputée samedi soir et ayant vu son équipe s'incliner (3-1) chez Amiens.

Incorporé à la 77e minute, l'ancien Stéphanois a inscrit l'unique but de son équipe à la 90+3', après une belle passe de Blayac.

Mais c'était trop tard, car les locaux menaient déjà (3-0), grâce à Monconduit (45'), Manzala (79') et Kakuta (92+2').

Une défaite qui retonne le Racing à la 16e place du classement général, avec 34 points, soit à cinq longueurs de Troyes, le premier club reléguable. Saâdi (26 ans) avait rejoint Strasbourg l'été dernier, pour un contrat de quatre ans, en provenance du KV Courtrai (1re Div. belge). Il a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en juin dernier, à l'occasion du match amical contre la Guinée (2-1), puis contre le Togo (1-0), dans le cadre de la 1re journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.



APS

CAN2019 (U20)/ ÉLIMINATOIRE/ 1^{ER} TOUR RETOUR/ TUNISIE- ALGÉRIE 1-2: **Salim Sebaâ : «Une belle qualification»**

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de football des moins de 20 ans Salim Sebaâ a estimé que la qualification pour le second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 arrachée ce samedi à Tunis aux dépens de la Tunisie (2-1) est une «belle qualification» «C'est une belle qualification.



Les joueurs ont bien appliqué les consignes. Nous avons bien préparé cette rencontre. Nous avons affronté un bon adversaire qui nous a posé des

problèmes. C'était un derby maghrébin intense et chaque équipe voulait la qualification, mais je pense que notre qualification est largement méritée» a dé-

claré Sebaâ à la presse à l'issue de la partie disputée au stade Rades. Les juniors algériens ont dominé leur homologue tunisien grâce aux buts signés Belaïd (15') et

Belkhier (82'), alors que Djabali avait égalisé pour les Tunisiens à la 45e minute.

Large vainqueurs des Tunisiens (3-1) au match aller disputé le 31 mars dernier au stade 20 août, les coéquipiers de Adem Zorgane affronteront au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain.

Le match aller se jouera en Algérie (11-13 mai) et le retour au Ghana (18-20 mai). Pour le coach algérien, le prochain match contre le Ghana sera plus compliqué qu'il faut bien le préparer. «Nous allons d'abord savourer cette belle qualification aux dépens de Tunisiens. Ensuite, nous allons penser au prochain match. Ce sera plus difficile et que le meilleur gagne» a-t-il dit. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE) : **MC Oran - CS Constantine domicilié à Aït Témouchent (LFP)**

Le match MC Oran ù CS Constantine, comptant pour la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera le mardi 24 avril 2018 (à 16h00), au stade Omar Oucief de Aït Témouchent, a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP).

«La rencontre MC Oran ù CS Constantine, comptant pour la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football aura lieu le mardi 24 avril 2018, 16h00, au stade Omar Oucief de Aït Témouchent», a publié la LFP dans un bref communiqué.

Le MCO est habitué à recevoir ses adversaires au stade Ahmed Zabana d'Oran, mais ayant écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux hors d'El Bahia, le club d'El Hamri a été contraint de transférer provisoirement ses quartiers à Aït Témouchent.

Cette lourde sanction a été prononcée contre le MCO suite aux fâcheux incidents ayant suivi la défaite à domicile contre le CR Belouizdad (2-0) et l'envahissement du terrain par certains supporters oranais, ayant contraint l'arbitre de la rencontre à

mettre fin aux débats environ dix minutes avant terme.

«La rencontre mettant aux prises les catégories Réserves du MCO et du CSC, elle, a été maintenue au stade Ahmed Zabana d'Oran» a ajouté la LFP, en précisant que le coup d'envoi de ce match sera donné également le 24 avril, à 12h00.

Le stade de Témouchent a été baptisé au nom de l'ancien joueur international dans les années 1960 Oucief Omar, connu sous le surnom de «Siki» Omar.

COUPE D'ALGÉRIE DES JEUNES CATÉGORIES : **Le RCG Oran dernier qualifié en finale des U15**

Le RCG Oran est le dernier club qualifié pour les finales de la Coupe d'Algérie des jeunes catégories, après avoir éliminé l'USM Alger aux tirs au but, dans la deuxième demi-finale des moins de 15 ans, disputée samedi et soldée par un résultat nul (1-1).

En finale, les jeunes Oranais affronteront le Paradou AC, qui avait dominé le CA Bordj Bou Arréridj (3-1) dans l'autre demi-finale de cette catégorie d'âge, disputée vendredi. Les finales (U15, U16, U17, U19 et Réserves) se joueront les 4 et 5 mai prochain à Annaba, suivant la domiciliation fixée vendredi par la Fédération algérienne de football

(FAF). Les finales de la Coupe d'Algérie féminine se dérouleront elles aussi les 4 et 5 mai, à Annaba, selon l'instance fédérale.

Programme des finales de la Coupe d'Algérie (Jeunes catégories) :

Réserves : Paradou AC - USM Alger
U19 : USM Alger - ES Sétif
U17 : Amel Boussaâda - ES Sétif
U16 : MC Saïda - RC Relizane
U15 : RCG Oran - Paradou AC

CAN2019 (U20) ÉLIMINATOIRES/ 1^{ER} TOUR (RETOUR) QUALIFICATION : **L'Algérie domine la Tunisie (2-1) et passe au 2^e tour**

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est qualifiée au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, en s'imposant devant son homologue tunisienne 2 à 1 (mi-temps : 1-1), en match retour du 1er tour disputé samedi au stade Rades (Tunis).

Les buts des Algériens ont été inscrits par Belaïd (15') et Belkhier (82'), alors que Djabali avait égalisé pour les Tunisiens à la 45e minutes.

Large vainqueurs des Tunisiens (3-1) au match aller disputé le 31 mars dernier au stade 20 août, les hommes du duo Salim Sebaâ - Hocine Achiou,

affronteront au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain.

Le match aller se jouera en Algérie (11-13 mai) et le retour au Ghana (18-20 mai). La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (28E JOURNÉE) : R. OUEST	
B Hassasna - ES Mostaganem	1 - 2
USMM Hadjout - CRB Ain Oussera	2 - 1
OM Arzew - ASB Maghnia	1 - 1
US Remchi - ESM Koléa	7 - 1
SA Mohammadia - SCM Oran	3 - 2
CRB Ben Badis - SKAF Khemis	2 - 0
IRB El Kerma - RCB Oued Rhiou	3 - 2
IRB Maghnia - CRB Sendjas	1 - 0
Classement:	Pts J
1. ES Mostaganem	64 28
2. ASB Maghnia	44 28
3. CRB Ain Oussera	43 28
- CRB Ben Badis	43 28
- IRB El Kerma	43 28
6. SKAF Khemis	39 28
7. SCM Oran	38 28
8. OM Arzew	37 28
9. ESM Koléa	36 28
- RCB Oued Rhiou	36 28
- US Remchi	36 28
12. MB Hassasna	35 28
13. SA Mohammadia	34 28
14. USMM Hadjout	32 28
15. CRB Sendjas	30 28
- IRB Maghnia	30 28
GR. EST	
Vendredi :	
CR Village Moussa- MC Mekhadma	2-0
AB Merouana - US Chaouia	3-0
NRB Touggourt - USM Ain Beida	1-2
HAMRA Annaba - MO Constantine	2-1
US Tébessa - AB Chelghoum Laid	1-0
HB Chelghoum Laid - E. Collo	1-0
Samedi :	
AS Khroub - CRB Kais	2-2
USM Khenchela - USM Annaba	2-1
Classement :	Pts J
1). USM Annaba	59 28
2). USM Khenchela	50 28
3). NRB Touggourt	45 28
4). AS Khroub	44 28
-). HB Chelghoum Laid	43 28
6). US Chaouia	40 28
7). MO Constantine	38 28
8). US Tébessa	37 28
9). CRB Kais	36 28
10). CR Village Moussa	35 28
11). AB Merouana	33 28
12). MC Mekhadma	32 28
12). AB Chelghoum Laid	30 28
-). USM Ain El-Beïda	30 28
15). E Collo	29 28
16). Hamra Annaba	28 28
GR. CENTRE	
MB Rouissat - IB Khemis El Khechna	1-2
US Béni Douala - CRB Dar Beïda	3-2
ES Ben Aknoun - IB Lakhdaria	1-2
JS Hai Djabel - JSD Jijel	0-1
RC Arbaa - CR Béni Thour	4-1
US Oued Amizour - WR M'sila	0-0
RC Boumerdès - WA Boufarik	1-1
NC Magra - NARB Réghaïa	3-0
Classement :	Pts J
1). NC Magra	59 28
2). US Béni Douala	57 28
3). RC Arbaa	56 28
4). ES Ben Aknoun	45 28
5). WA Boufarik	42 28
6). RC Boumerdès	37 28
7). JS Hai El-Djabel	36 28
8). IBK El-Khechna	35 28
9). CR Béni Thour	33 28
-). JSD Jijel	33 28
-). IB Lakhdaria	33 28
12). NARB Réghaïa	32 28
13). CRB Dar El-Beïda	31 28
-). WR M'sila	31 28
15). US Oued Amizour	27 28
16). MB Rouissat	21 28.

REUS MILITE POUR LA VENUE DE FAVRE

Le milieu du Borussia Dortmund, Marco Reus, souhaiterait que le club de la Ruhr nomme Lucien Favre au poste d'entraîneur. Selon le quotidien Bild, l'international allemand aimerait travailler à nouveau avec l'actuel technicien de Nice. Les deux hommes se sont côtoyés du côté du Borussia Mönchengladbach. Le coach de 60 ans est sous contrat jusqu'en juin 2019 avec les Aiglons.



AGÜERO OUT JUSQU'À LA FIN DE SAISON

Alors que Manchester City est officiellement Champion d'Angleterre, les Citizens n'ont plus rien à jouer en cette fin de saison. C'est pourquoi le coach du club Pep Guardiola, a annoncé ce vendredi en conférence de presse que son attaquant Sergio Agüero, serait mis au repos jusqu'au mondial : "Il en a pour quatre ou cinq semaines à être rétabli. Nous allons essayer de le préparer en vue de la Coupe du monde" Pour rappel, l'Argentin est toujours en délicatesse avec son genou et souffre de l'articulation depuis plusieurs semaines. Il espère néanmoins être remis sur pied afin de participer au mondial avec l'Argentine.

Luka Modric dévoile son prochain club

Élément clé du #Real Madrid depuis de nombreuses saisons, le Croate s'est imposé comme l'un des meilleurs joueurs du monde au sein du club merengue. Pourtant, la question de son avenir se pose.

En effet, ces derniers temps, la presse espagnole se faisait l'écho d'un possible départ de Modric lors du prochain mercato [VIDEO]. Le Croate serait ainsi enclin à se lancer un nouveau défi, lui qui a tout gagné avec le Real Madrid. Une nouvelle qui, forcément, inquiète les supporters madrilènes, tant le Croate s'impose comme un rouage essentiel du système de Zinedine Zidane, lui qui évolue en compagnie de Casemiro et Toni Kroos au milieu de terrain. Ces derniers temps, les noms de la Juventus Turin et du Bayern Munich sont ainsi revenus dans la presse espagnole concernant l'avenir de Modric. Liverpool serait également sur les rangs. Dans une interview accordée à SVT Sport, Luka Modric s'est ainsi confié sur son avenir. « Je suis heureux ici, j'ai toujours dit que je voudrais finir ma carrière au Real Madrid si c'était possible, et si ce n'était pas le cas, je me verrais jouer aux Etats-Unis », a ainsi confié le joueur croate, faisant une révélation de taille en vue du prochain mercato [VIDEO]. Modric ne serait donc pas sur le départ, ni pour la Juventus Turin, ni pour le Bayern Munich et ni pour Liverpool. Ce sont les Etats-Unis qui attirent l'ancien de Tottenham, à l'image d'un certain Zlatan Ibrahimovic. « Ibra était l'un des joueurs les plus importants des 10-20 dernières années et il a pris une décision et j'espère que Los Angeles s'amusera, j'aimerais qu'il continue à jouer un peu plus, pour le voir, voyons ce qu'il va décider ». En cas de départ vers la MLS, qui pour remplacer Luka Modric au Real Madrid ? Forcément, Florentino Pérez se penche déjà sur la question. Le président madrilène s'est un temps intéressé au profil de Marco Verratti (PSG), même si cette piste semble aujourd'hui être du passé. Ces derniers jours, la piste menant à Paul Pogba est apparue. Le Français est en effet en difficulté du côté de Manchester United et son agent, Mino Raiola, chercherait à le placer dans la capitale espagnole. Mais le prix demandé par les Red Devils, 160 millions d'euros, serait bien trop important. Reste donc la piste menant à Emre Can. L'international allemand évolue à Liverpool et arrive en fin de contrat au mois de juin. Ce pourrait donc être la bonne affaire du mercato.



Mendy est de retour !

Eloigné des terrains depuis plus de six mois après sa grave blessure au genou, Benjamin Mendy (23 ans, 4 matchs en Premier League cette saison) fait son retour dans le groupe de Manchester City pour la réception de Swansea, dimanche (17h30). Une très bonne nouvelle pour le latéral gauche français, mais aussi pour Didier Deschamps. L'ancien Marseillais a encore cinq matchs avec son club d'ici la fin de saison pour convaincre le sélectionneur de l'équipe de France de le prendre avec lui pour la prochaine Coupe du monde en Russie.

HAZARD FAIT SON MEA CULPA

Chelsea n'atteindra pas ses objectifs en cette fin de saison. Si les Blues affrontent Southampton ce samedi en demi-finale de la FA Cup, ils ne pointent qu'à la 5e place de Premier League, 5 points de Tottenham, quatrième, et dernier détenteur d'un billet qualificatif pour la Ligue des Champions. Dans une interview accordée au quotidien britannique The Mirror, Eden Hazard a réalisé son mea culpa malgré ses 12 buts inscrits en championnat cette saison. « Je me suis blessé en début de saison et ce n'était pas facile de revenir après ça », a indiqué l'ancien joueur du LOSC. « J'ai ensuite très bien joué les deux premiers mois de la saison, mais quand l'équipe avait besoin de moi dans le match contre le Barça en Champions League, je n'ai pas bien joué. Je ne pense pas avoir bien joué ces deux derniers mois. Oui, j'ai marqué des buts, c'est pourquoi je suis titulaire, mais ce que je veux le plus, c'est que mon équipe gagne », a-t-il affirmé.

PRÉVUE DU 23 AU 27 AVRIL À STRASBOURG (FRANCE)
L'Algérie participera à la 2^e phase de la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'Algérie prendra part à la 2^e phase de la session ordinaire 2018 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (CE), prévue du 23 au 27 avril à Strasbourg (France), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. L'ordre du jour de cette session englobe l'examen de différents points liés essentiellement aux «changements climatiques, à l'application de l'accord de Paris, au financement de l'organisation terroriste +Daech+ et aux enseignements à en tirer, à la situation en Libye, à la lutte contre le crime organisé et à l'intégration de l'autonomisation et de la protection des enfants migrants par l'enseignement obligatoire», précise le même communiqué. La délégation algérienne est composée des deux membres du Conseil de la nation, Rachid Bougharbal et Youcef Boutkhil.

P-DG DE SONATRACH: **Le pétrole est actuellement au "juste prix"**



Le P-dg de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, M. Abdelmoumen Ould Kaddour, a affirmé hier à Alger que les niveaux actuels des cours du pétrole représentaient le «juste prix». «Le pétrole est actuellement autour de 75 dollars le baril et nous pensons (pays producteurs de pétrole) que c'est le juste prix», a indiqué M. Ould Kaddour lors d'un point de presse tenu en marge de la signature d'une convention de mutualité au profit des employés du groupe Sonatrach. Selon le même responsable, la situation reste

«positive» aussi bien pour les pays producteurs que pour les pays consommateurs de pétrole tant que le prix du baril reste autour des 70-80 dollars. «C'est un équilibre que nous devons assurer», a souligné M. Ould Kaddour, en ajoutant que lorsque le baril de pétrole valait 40 dollars, il y avait une baisse d'investissements mondiaux de 500 milliards de dollars dans l'exploration, entravant ainsi le renouvellement des réserves de pétrole. «Il faut que l'on trouve un juste milieu et c'est là où on en est actuellement», a-t-il observé

tout en espérant que cet équilibre puisse durer assez longtemps pour que les entreprises se reprennent et investissent dans l'exploration. Par ailleurs, il a avancé que «ceux qui disent que c'est la fin du pétrole sont loin de savoir la vérité et beaucoup de chemin reste à faire». Concernant la prochaine réunion Opep et non-Opep, M. Ould Kaddour a indiqué que tant que cet équilibre dure et que les différents pays producteurs de pétrole continuent à s'entendre au profit de la stabilisation des cours pétrolier, c'est «tant mieux».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME **Destruction d'un abri pour terroristes à Batna**



Un abri pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale et des quantités de munition a été découvert et détruit samedi à Batna par détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Batna (5^{ème} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 21 avril 2018, un abri pour terroristes contenant une bombe (01) de confection artisanale, des quantités de munitions, ainsi que des téléphones portables et divers objets», précise-t-on de même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen et Rélizane (2^{ème} RM),

six narcotrafiquants et saisi 60 kilogrammes de kif traité», alors que «2.750 unités de tabac et 467 boîtes de médicaments destinées à la contrebande ont été saisies à El-Oued et Biskra (4^{ème} RM).

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a intercepté à In Guezzam (6^{ème} RM), trois contrebandiers et saisi 800 litres de carburant, des outils d'orpaillage et des moyens de détonation», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Souk Ahras (5^{ème} RM), deux individus en possession d'une arme à feu et de plus de 1.400 cartouches de différents calibres». D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué deux tentatives d'émigration clandestine de onze personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Tarf (5^{ème} RM), alors que «34 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen (2^{ème} RM)».

HIER À 12H56 **Secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle de Richter à Batna**

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 12h56 dans la wilaya de Batna, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 7 km au nord de Sefiane dans la même wilaya, précise la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : **5 morts et 11 blessés en 24h**

Cinq personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dans six accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec un mort et trois blessés suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur l'autoroute A1 Est-Ouest, au niveau de la com-



mune d'Aïn Charchar, dans la daïra d'Azzaba, note la même source. Par ailleurs, neuf personnes ont été intoxiquées après avoir inhalé du gaz émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain, dont une est décédée à Oran, alors que les huit autres ont été secourues par les éléments de la Protection civile. Parmi les victimes figurent cinq à Bejaïa, deux à Alger et une à Oran.

APS

AÉROPORT AHMED-BEN BELLA D'ORAN: **Saisie de plus de 3 kg d'or**

Une quantité de 3, 443 kilos d'or a été saisie au niveau de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» par les éléments de l'inspection divisionnaire des douanes Oran-extérieur, a-t-on appris hier du service de la communication de la direction régionale des douanes. La saisie a été opérée, samedi, lors du traitement du vol international en provenance de la ville d'Istanbul (Turquie). Le métal précieux était minutieusement dissimulé à l'intérieur des bagages d'un voyageur de nationalité algérienne, a-t-on précisé. La valeur marchande de cet or est de l'ordre de 13.772.840 Da. La quantité d'or a été saisie et une amende représentant deux fois la contre-valeur de la saisie, a été infligée au contrevenant, a indiqué la même source.

TRANSPORT **L'ETUSA ouvre 3 lignes de bus au niveau des nouvelles stations du métro d'Alger**

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a ouvert hier trois nouvelles lignes de rabattement au niveau des deux stations de métro de la Place des Martyrs et d'Aïn Naadja, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Ces trois nouvelles lignes concernent celles des stations de métro, respectivement, d'Aïn-Naadja vers Aïn El Melha, d'Aïn-Naadja vers Birkhadem et de la Place des Martyrs vers Oued Ko-

reïche (télécabine). Pour rappel, les deux (2) extensions du Métro d'Alger reliant la Grande-Poste à la Place des Martyrs et Hai El Badr à Aïn Naadja avaient été inaugurées le 9 avril en cours par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Avec ces deux nouvelles extensions, le Métro d'Alger s'étale actuellement sur une longueur de 18 kms et se compose de 16 stations allant de la Place des Martyrs jusqu'à El-Harrach.

MÉTRO D'ALGER: **Les horaires d'exploitation actuelle maintenues jusqu'au 1^{er} jour du Ramadhan**

Les horaires d'exploitation actuelle du métro d'Alger fixés de 6h à 21h seront maintenues jusqu'au 1^{er} jour du mois de Ramadhan, pour lequel un programme spécial sera mis en place, a indiqué hier l'Entreprise métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

Ces horaires d'exploitation fixés par communiqué du 8 octobre 2017, concourent au parachèvement des travaux des stations intermédiaires Ali Boumendjel pour

l'extension Grande Poste vers Place des Martyrs et Les Ateliers et Gue de Constantine pour l'extension Hai El Badr vers Aïn Nadjaa a précisé la même source. Pour rappel, ces deux (2) nouvelles extensions du métro d'Alger, ont été inaugurées récemment par le président de la République Abdelaziz Bouteflika lors d'une visite à Alger. Elles relient les stations Tafourat/Grande-Poste à la Place des Martyrs et Hai El Badr à Aïn Naadja.